



Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois



RAPPORT 13 ANNUEL 14

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice générale	3
Le conseil des commissaires	4
Vos commissaires 2013-2014	4
Quelques décisions du conseil	5
Les différents comités du conseil des commissaires	5
Le Grand Rendez-vous CSOB	5
Les comités	6
Comité de parents	6
Comité consultatif EHDAA	6
Portrait de notre Commission scolaire	7
Notre planification stratégique 2010-2015	8
Orientation 1 : Développer l'engagement et la collaboration de tous les acteurs	9
Orientation 2 : Le soutien, la formation et l'encadrement du personnel	10
Orientation 3 : La contribution au développement de la communauté et de la région	11
Orientation 4 : La reconnaissance de notre expertise minière	12
Orientation 5 : La mobilisation pour la persévérance scolaire et la qualification de nos élèves par un engagement politique des élus scolaires	13
Les lauréats des prix de la persévérance	14
Tableaux des honneurs	15
Tableaux des honneurs sportifs	17
La convention de partenariat : un levier pour la réussite	18
But 1 : La diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans	20
Objectif 1 : Augmenter de 10 % le taux de diplomation et de qualification sur un parcours de 7 années d'études	20
Objectif 2 : Diminuer le taux de décrochage	21
Objectif 3 : Suivre le taux de réussite de la cohorte des élèves qui termineront en 2020	22
But 2 : L'amélioration de la langue française	23
Objectif 1 : Améliorer les résultats en écriture	23
But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	25
Objectif 1 : Diminuer le pourcentage d'élèves ayant comme résultat entre 55 % et 65 % au bilan en français et en mathématique	25
But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	26
Objectif 1 : Prévenir et traiter la violence à l'école	26
But 5 : Augmentation du nombre d'inscriptions en formation professionnelle	27
Objectif 1 : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans	27
Objectif 2 : Valoriser et promouvoir la formation professionnelle	28

Rapport des services administratifs	29
Service des ressources éducatives	30
Service du transport scolaire	31
Service du secrétariat général	32
Service des communications	32
Service des ressources financières	33
Service des ressources matérielles	34
Service des ressources informatiques	35
Service des ressources humaines	35
Des écoles et des centres engagés à la réussite des élèves	36
Les conventions de gestion et de réussite des élèves	36
Les écoles primaires	37
École alternative Papillon-d'Or	37
École institutionnelle Chanoine-Delisle et Pavillon Saint-Paul	37
École Charles-René-Lalande	37
École Des Explorateurs	37
École Louis-Querbes	38
École Notre-Dame-de-Fatima	38
École Notre-Dame-de-l'Assomption	38
École Notre-Dame-du-Rosaire	38
École Saint-Joseph	39
École Saint-Philippe	39
École Saint-Isidore	39
École Saint-Sauveur	39
École Sainte-Lucie	40
École Sainte-Marie	40
Les écoles secondaires	41
École secondaire La Concorde	41
École secondaire Le Transit	41
École secondaire Le Tremplin	41
Polyvalente Le Carrefour	41
Les centres de formation	42
Centres de formation générale des adultes	42
Centre de formation professionnelle Val-d'Or	42
Centre national des mines	42
Les différents rapports	43
Rapport du commissaire à l'éthique et à la déontologie	44
Rapport du protecteur de l'élève	44
Rapport des plaintes reçues en vertu du règlement de la Commission scolaire	44
Rapport sommaire des signalements et plaintes relatives à la violence et à l'intimidation	45
Le code d'éthique et de déontologie du commissaire	46

* Dans le texte qui suit, la forme masculine est utilisée sans discrimination et simplement pour alléger le texte.

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec une fierté renouvelée que nous procédons au dévoilement des résultats de l'année 2013-2014, mais surtout que nous mettons en lumière l'excellence du travail réalisé quotidiennement par l'ensemble de notre personnel qui unit leurs efforts pour mettre en place les conditions gagnantes qui favoriseront la réussite de nos élèves.

C'est aussi, pour nous, un moment privilégié de faire connaître à toute la population ce qui a été accompli par les établissements et les services administratifs. Vous constaterez qu'à la Commission scolaire de l'Or-et-des Bois, nos employés sont des maillons essentiels pour permettre de rehausser la qualité du système public d'enseignement et de tout mettre en œuvre pour assurer à sa clientèle des services de qualité et des projets inspirants dans tous ses établissements.

Ce rapport a été rédigé autour de la planification stratégique, de la convention de partenariat ainsi que des conventions de gestion et de réussite éducative de chaque établissement. Vous aurez également l'occasion de prendre connaissance des résultats obtenus au chapitre de la persévérance et de la réussite scolaires ainsi que des actions que nous avons prises pour instruire, socialiser et qualifier nos quelques 6 000 élèves. Nous gardons le cap sur l'atteinte du 80 % du taux de diplomation et de qualification en 7 ans chez les moins 20 ans d'ici 2020.

Les succès et les réussites de l'année 2013-2014, nous les devons avant tout à notre personnel qu'il soit enseignant, professionnel, membre du personnel de soutien, membre du personnel d'encadrement ainsi qu'aux commissaires. Leur apport exceptionnel à la réussite de chaque élève, jeune et adulte, a contribué à l'amélioration de la diplomation et de la qualification de notre clientèle. Nous ne pouvons que saluer cette grande mobilisation et ce solide engagement qui permettront l'essor d'un développement social, culturel et économique fort et prospère sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

En terminant, nous remercions les parents et les partenaires, qui méritent notre plus haute considération pour leur précieuse collaboration à notre mission éducative.

Gaétan Gilbert
Président

Johanne Fournier
Directrice générale



LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

VOS COMMISSAIRES EN 2013-2014

*Membres du comité exécutif



Gaëtan Gilbert*
Président du conseil
des commissaires
Val-d'Or – Centre Hospitalier



Janik St-Pierre*
Vice-présidente du conseil
des commissaires
Val-d'Or – Mobile



Sylvie Hébert*
Présidente du comité exécutif
Val-d'Or – Parc industriel



Sylvie Boucher*
Vice-présidente du comité exécutif
Val-d'Or – Lemoyne



Nancy Girard
Val-Senneville



Guylaine Filion*
Senneterre



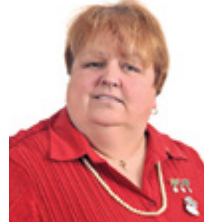
Carole Poirier-Boutin
Senneterre paroisse – Belcourt



Monique Baribeault
Cadillac – Rivière-Héva



Katy St-Pierre
TNO Lac Fouillac – Malartic



Ruth Tremblay
Malartic – Dubuisson



Jacques Lemoine
Vassan – Sullivan



Jacques Roussel
Sullivan



Brigitte Gagnon
Val-d'Or – Plage Lemoyne



Ginette Mc Fadden
Dubuisson – Val-d'Or



Cindy Picard
Val-d'Or – Fatima



Marc-Antoine Jetté
Val-d'Or – Quebec



Guylaine Mercier*
Val-d'Or – Le Carrefour



Christiane Richard*
Commissaire parent –primaire



Guy St-Amant*
Commissaire parent –secondaire

Le conseil est formé de 19 commissaires qui veillent à la réalisation de la mission de la Commission scolaire. Il assure une saine gestion des fonds publics, tout en offrant des services éducatifs qui répondent aux besoins et aux préoccupations de notre milieu.

Le rôle du commissaire est :

- d'écouter les demandes des parents et des citoyens et les soumettre au conseil;
- de prendre des décisions pour assurer la qualité des services éducatifs des écoles et des centres;
- d'assurer la répartition équitable des ressources, en fonction des besoins particuliers des écoles et des centres, pour donner les mêmes chances de réussite à tous nos élèves;
- de promouvoir les réussites de nos écoles, nos centres de formation et de notre système public d'éducation.

QUELQUES DÉCISIONS DU CONSEIL

Au cours de l'année 2013-2014, le conseil des commissaires a notamment :

- Adopté les orientations budgétaires et les états financiers de la Commission scolaire;
- Adopté une résolution pour l'enregistrement comme organisme de bienfaisance;
- Procédé à la nomination au poste de protecteur de l'élève;
- Adopté la Politique concernant l'adaptation scolaire;
- Adopté la Politique concernant la gestion documentaire et les archives;
- Adopté la Politique des services aux dineurs;
- Adopté la Politique concernant le harcèlement ou la violence en milieu de travail;
- Adopté la division du territoire en circonscriptions électorales;
- Adopté les objectifs, les principes et critères de répartition des ressources;
- Adopté le Plan triennal de répartition et de destination de l'ensemble des immeubles de la Commission scolaire;
- Adopté les grilles tarifaires du transport scolaire, des services de garde et des services aux dineurs 2014-2015;
- Adopté le renouvellement des contrats d'entretien ménager 2014-2017;
- Procédé à la nomination d'une commissaire, d'une direction d'école et d'une direction adjointe et d'une direction de service.
- Adopté les plans d'effectifs du personnel 2014-2015;
- Adopté les critères d'inscription et le calendrier scolaire;
- Procédé à l'évaluation de la directrice générale;
- Octroyé les différents contrats d'une valeur de 100 000 \$ et plus.

LES DIFFÉRENTS COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Différents comités du conseil des commissaires travaillent sur des dossiers particuliers :

LE COMITÉ EXÉCUTIF

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

LE GRAND RENDEZ-VOUS DE LA COMMISSION SCOLAIRE AVEC LA POPULATION

Dans le cadre du Grand Rendez-vous CSOB, le 11 février 2014, le conseil des commissaires présentait son rapport annuel 2012-2013 à la population. Instaurée depuis 2011, cette rencontre est l'occasion privilégiée pour parler d'éducation et mettre en lumière les résultats, les faits saillants et les défis de la Commission scolaire et de ses établissements. Le conseil des commissaires a présenté un bilan satisfaisant puisque la plupart des résultats se sont améliorés au cours de la dernière année. Le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans (sur un parcours de 7 ans) a connu une légère hausse. Aussi, depuis les trois dernières années, nous constatons que les élèves réussissent de mieux en mieux en lecture.

De plus, le Prix Partenaire de la réussite 2014 a été remis lors de cette soirée au Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (CJAT). Partenaire depuis de nombreuses années, le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme qui a à cœur l'éducation et l'amélioration des conditions de vie des jeunes. Une étroite collaboration existe entre les intervenants du CJAT et les écoles afin de favoriser l'apprentissage des jeunes qui vivent des difficultés. La mise en place du Programme de regroupement temporaire l'Intermède en est un bel exemple.

LES COMITÉS

COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents est formé d'un représentant du comité EHDAА de chaque école de la Commission scolaire. Un substitut est également élu pour chaque école. Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents et de transmettre son avis à la Commission scolaire.

Le plan d'action 2013-2014 comprenait les axes suivants :

- valoriser la fonction de parents en tant que partenaires de la réussite;
- assurer une vigilance afin de maintenir la qualité de l'enseignement;
- accompagner et soutenir les parents à endosser leur rôle au sein des conseils d'établissement et de la Commission scolaire.

Les faits saillants 2013-2014 :

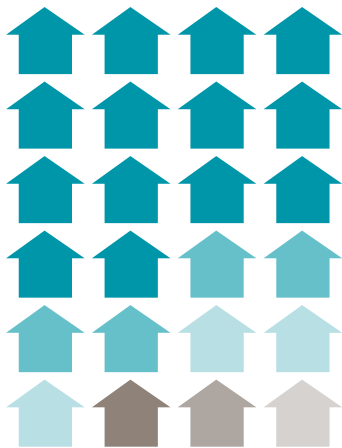
- formation sur les budgets d'école;
- participation aux consultations notamment pour le choix du protecteur de l'élève, le calendrier scolaire, les objectifs, principes et critères du cadre budgétaire de la Commission scolaire;
- participation et organisation des Rendez-vous RAP;
- participation annuelle au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ);
- information sur les mesures de sécurité des cours d'école, le passage primaire-secondaire, les contributions exigées des parents;
- ateliers d'échanges entre les membres concernant l'activité physique et sportive, l'utilisation des aides à l'apprentissage et des tableaux interactifs en classe, les orientations du déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein ainsi que sur la réussite des garçons.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDAА)

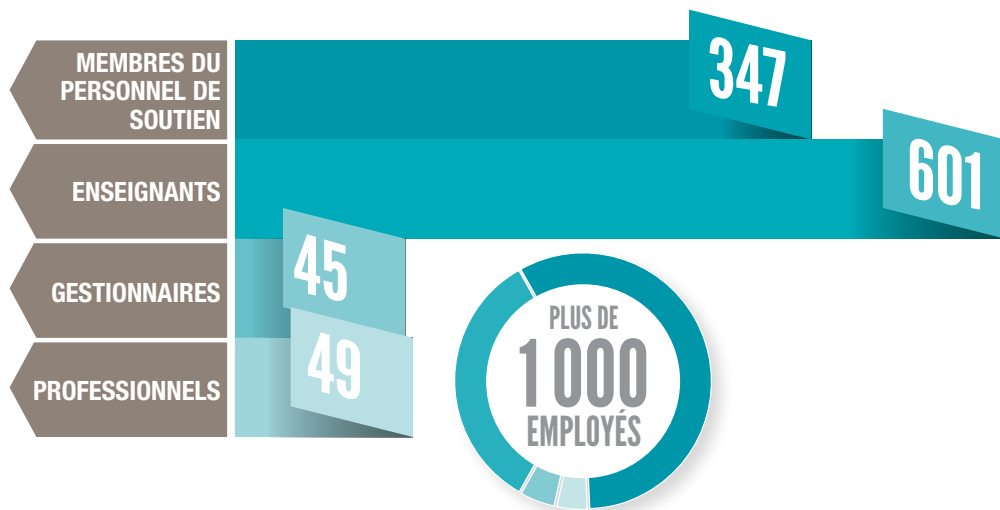
Ce comité donne son avis sur les services éducatifs offerts aux élèves HDAA et vise l'amélioration des services. Une activité annuelle en octobre permet de mieux comprendre les besoins de la clientèle et de favoriser l'adhésion des membres du comité. La participation des parents au comité est en augmentation année après année. En 2013-2014, les membres ont reçu des capsules d'information portant sur les plans d'intervention, l'aide aux devoirs, l'anxiété chez les élèves ainsi que les aides technologiques pour les élèves avec des besoins particuliers. Certaines de ces informations ont été présentées par des professionnelles des services éducatifs complémentaires telles qu'une psychologue et une conseillère pédagogique en adaptation scolaire. Finalement, mentionnons qu'un café-rencontre a été mis sur pied afin de faciliter les échanges entre les parents.



UN PARC IMMOBILIER COMPOSÉ DE **24** BÂTIMENTS



- 14** écoles primaires
- 4** écoles secondaires
- 3** centres de formation générale des adultes
- 1** centre de formation professionnelle
- 1** centre administratif
- 1** établissement regroupant des services jeunesse entre autres le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et le Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est.



PORTRAIT DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE

UN BUDGET TOTAL DE **75,6 M \$**

- 80 %** DU BUDGET EN SERVICES DIRECTS AUX ÉLÈVES
- 5 %** EN COÛTS ADMINISTRATIFS
- 11 %** DE REVENUS PROVENANT DES TAXES SCOLAIRES



NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015

Sous le thème « Apprendre sans limites », la planification stratégique se poursuit jusqu'en 2015. Elle réaffirme la mission première de notre organisation soit d'offrir et d'assurer à nos élèves jeunes et adultes l'accès à des services éducatifs de qualité les menant à une qualification ou à une diplomation à la fin de leur parcours scolaire.

La Commission scolaire, en complémentarité avec ses établissements, s'engage à offrir le soutien et l'accompagnement nécessaires pour la réussite éducative des élèves.

Chacun de nous, parent, membre du personnel et de la communauté, a le pouvoir d'agir sur la persévérance scolaire. La réussite, c'est l'affaire de tous!



FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

ORIENTATION 01

DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT ET LA COLLABORATION DE TOUS LES ACTEURS

L'ÉLÈVE

Tenue des journées carrières et présentation de métiers dans les écoles pour développer des aspirations professionnelles auprès des élèves;

Élargissement du Programme Alternative Suspension dans les 4 écoles secondaires offert avec la collaboration des partenaires du milieu;

Projet spécial pour soutenir la persévérance scolaire des élèves de 18 à 20 ans en formation générale des adultes avec le Carrefour jeunesse-emploi;

Ateliers sur l'employabilité offerts à tous les élèves finissants de 5^e secondaire et à des élèves en formation à un métier semi-spécialisé (FMS) avec le Carrefour jeunesse-emploi.

UNE VIDÉO TOUCHANTE POUR RALLIER TOUS LES ACTEURS

Réalisée en collaboration avec Télé-Québec, le message de la rentrée 2013 a permis d'inspirer et de mobiliser l'ensemble du personnel autour de la réussite, mais également toute la communauté quant à l'importance de persévérer dans les études. Des témoignages touchants ont permis de conscientiser, tout un chacun, sur les grands efforts fournis, notamment, par certains élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. Persévérer malgré les embûches et les obstacles ainsi qu'encourager un élève au quotidien, voilà des valeurs et des gestes à poser pour faire la différence et soutenir la persévérance scolaire des élèves. Notre passage dans la vie d'un élève peut avoir un impact sur son parcours, ses choix, ses aspirations et même contribuer à son projet de vie.

LE PERSONNEL

Contribution à la collaboration école-famille par l'ouverture des services de garde lors des journées pédagogiques en août et juin et lors de la semaine de relâche;

Formation et perfectionnement sur les pratiques pédagogiques en milieu défavorisé et sur la communication école-famille;

Soutien et accompagnement auprès du personnel de direction sur le leadership pédagogique.

LES PARENTS

Présentation de trois conférences pour soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant (Les Rendez-vous RAP). Ces conférences avaient pour thème :

- l'importance de l'activité physique et des saines habitudes de vie;
- la motivation, l'encouragement et les valeurs pour éduquer avec le cœur;
- le travail d'équipe, la passion et la persévérance pour soutenir le développement des jeunes et des adolescents.

LA COMMUNAUTÉ

- Partenariats avec les entreprises et organismes par des activités de sensibilisation sur la persévérance (tables locales de persévérance);
- Capsules Bon Boss par le comité persévérance scolaire de la MRC;
- Campagne de préparation aux examens.

LA ROULOTTE LIRE AU PARC S'ARRÊTE MAINTENANT DANS NOS COURS D'ÉCOLE

Plusieurs études soutiennent que la lecture est la clé de voûte de la réussite scolaire. Le projet « Lire au parc » a offert de nouveaux services en 2013. La roulotte « Lire au parc » est dorénavant présente dans les cours d'école à compter du mois de mai ainsi qu'à la rentrée scolaire à la demande des écoles primaires. Le projet poursuit également son mandat soit de permettre aux jeunes de continuer à lire durant la saison estivale. Cette initiative de la Ville de Val-d'Or et de nombreux partenaires, dont la Commission scolaire, vise l'accessibilité à la lecture et à développer le goût de lire.

CAPSULES BON BOSS

Le comité de persévérance de la MRC de la Vallée-de-l'Or a élaboré trois capsules vidéos exposant des employeurs exemplaires sur notre territoire, pour soutenir la persévérance des élèves et concilier les études et le travail : IGA Bilodeau à Senneterre, la Rôtisserie St-Hubert à Val-d'Or et le CPE Bambin et Câlines à Malartic.

LES INTRÉPIDES ET DESJARDINS, PARTENAIRES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES

Le Mouvement Intrépides de l'école secondaire Le Transit et de la Polyvalente Le Carrefour recevra 10 000 \$ par année, pour les trois prochaines années, de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi. Un partenariat gagnant pour soutenir l'activité physique et les saines habitudes de vie chez nos élèves.

LES FORMATIONS ÉCOLES BRANCHÉES 2.0

Un calendrier de formations TIC pour les débutants, intermédiaires et avancés en technologie a été présenté aux enseignants afin de pouvoir suivre des ateliers en respect des compétences technologiques, besoins et intérêts : utilisation du tableau interactif, tablettes iPad, pédagogie inversée, ergonomie et outils technologiques et autres.

UNE CONFÉRENCE POUR MIEUX INTERVENIR SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Tous les intervenants de la commission scolaire ont assisté à la présentation de Mme Francine Bélair s'intitulant «Quand les qualités relationnelles de l'adulte influent sur les résultats scolaires» lors de la Journée persévérance de la CSOB. Cette conférence a mis en évidence l'importance de la relation maître-élève pour l'apprentissage et la reconnaissance des besoins de l'élève, le tout reposant sur la Théorie du choix et la Classe-Qualité. Cette conférence a aussi permis de mettre en lumière les facteurs sociaux qui influent sur le succès scolaire, les moyens pour réduire le stress des élèves et sur la volonté d'instiller de l'espoir aux élèves qui abandonnent.

- Formation pour la mise à jour des connaissances et des interventions auprès des élèves ayant des troubles du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH);
- Développement professionnel et plans de formation des établissements soutenus par le Service des ressources éducatives et le Service des ressources humaines;
- Perfectionnement collectif avec une conférence sur la persévérance scolaire offerte à l'ensemble du personnel;
- Formation aux employés des services de garde et aux surveillantes d'élèves;
- Formation sur l'animation de la lecture basée sur les cinq sens, au personnel de service de garde et aux professionnels des Services éducatifs de la CSOB, en lien avec le programme d'Éveil à la lecture et à l'écriture dans les services de garde en milieu scolaire (étude universitaire de Myre-Bisailon).





LA CSOB, FIÈRE PARTENAIRE DU TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE À VAL-D'OR

Le 19 septembre 2013, en collaboration avec la Ville de Val-d'Or, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) inaugurait avec ses partenaires le nouveau terrain de soccer. La CSOB a accepté de contribuer à ce projet, de plus de 2,9 M\$, en permettant le réaménagement de sa piste d'athlétisme. Cette initiative permet donc d'offrir à la fois un terrain de soccer synthétique et une piste d'athlétisme, et ce, afin de contribuer au développement des compétences en athlétisme chez les élèves. Il est important de contribuer au développement des infrastructures communautaires.

UN DON DE SOI POUR LEUCAN

Le 2 juin 2014, pour une sixième année, l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire a poursuivi son implication auprès de LEUCAN en supportant la cause. Cette année, 19 personnes de l'école ont participé au Défi têtes rasées. La porte-parole régionale, Myrka Bélanger-Hudon est notamment une élève de l'école. En plus de récolter des fonds pour l'organisme, ce geste se veut un moment de conscientisation pour l'ensemble des élèves puisque quelques élèves de l'école sont atteints du cancer. La mobilisation est de plus en plus grande d'une année à l'autre. L'école secondaire Le Transit et l'école Des Explorateurs participent aussi au Défi depuis quelques années.

LA FRANCODEROLE, LA PLUS GRANDE ŒUVRE ARTISTIQUE AU MONDE RÉALISÉE PAR DES ENFANTS

Les élèves des écoles primaires Notre-Dame-du-Rosaire et Sainte-Marie ont participé en décembre 2013, à la plus grande œuvre artistique au monde réalisée par des enfants : la Francoderole. Cette activité, financée en partie par la députée et ministre déléguée aux Affaires autochtones, madame Élisabeth Larouche, se déroule partout dans la Francophonie. Elle permet aux enfants de s'exprimer en images sur leur vision du monde et sur le monde dans lequel ils voudraient évoluer.



25 ANS DE SOUVENIRS POUR L'HARMONIE LE TREMPLIN

Pour célébrer les 25 ans de l'Harmonie Le Tremplin de Malartic, l'orchestre de l'école secondaire a présenté un concert le 16 mai 2014 au Centre culturel et récréatif. Intitulé « 25 pièces ou 25 ans de souvenirs », le spectacle de deux heures a mis en scène une dizaine de musiciens de la 1^{re} à la 5^e secondaire accompagnés par des musiciens du Conservatoire de musique de Val-d'Or. Un répertoire varié a été présenté au public, du classique au moderne en passant par la musique d'interprétation. Chaque période de l'histoire de l'Harmonie a été représentée à l'intérieur du concert.

PARTICIPATION AU PANEL « ENJEUX ET DÉFIS. UN REGARD SUR LES RÉALITÉS EN MATIÈRE DE COHABITATION, D'ÉDUCATION, DE SERVICES SOCIAUX ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. »

Une journée d'échange et de réflexion réunissant environ 80 personnes a été organisée en janvier 2014 par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Des participants du monde municipal et économique, du réseau de la santé et des services sociaux, de l'éducation, du milieu communautaire et politique, des Premiers Peuples et de la sécurité publique, ont participé aux panels, conférences et activités présentés sous le concept de « Tout le monde en parle ». Cette initiative du Centre d'amitié d'autochtone a permis aux partenaires d'exprimer les défis auxquels ils font face, de défaire certains préjugés, de partager des réussites et de réfléchir ensemble à des pistes de solutions.

L'INNOVATION EN FORMATION MINIÈRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Afin de répondre adéquatement à la forte demande de main-d'œuvre qualifiée et aux besoins de formation dans le secteur minier, le Centre national des mines (CNM) et le Service aux entreprises (SAE) font preuve d'innovation. En 2013-2014, le Service aux entreprises a notamment développé deux nouveaux modules (11 et 12) de la Formation modulaire du travailleur minier (FMTM) pour les opérations de la machine d'extraction. Le CNM a également implanté un programme d'alternance travail-études en forage et dynamitage. De plus, pour assurer une plus grande offre de formation, ils ont établi une collaboration avec la Commission scolaire de la Baie-James pour développer un nouveau point de service en FMTM à Lebel-sur-Quévillon.

Le Centre national des mines, le seul en son genre au Canada, a formé 364 élèves dans l'un des quatre programmes de formation minière : forage au diamant, extraction de minerai, forage et dynamitage et conduite de machines de traitement du minerai.

Notre Service aux entreprises est le seul mandataire au Québec de la Formation modulaire du travailleur minier (FMTM).

- Participation de deux élèves à un stage d'intégration au marché du travail au Maroc;
- Dix élèves canadiens, hors Québec, inscrits dans un programme du Centre national des mines;
- Accueil de 14 élèves internationaux inscrits dans un programme de formation du Centre national des mines;
- Première cohorte d'élèves Cris au Centre de formation professionnelle Val-d'Or ayant complété leur formation en Conduite de machines de traitement du minerai;
- Une formation de 930 heures a été réalisée à Madagascar, au Mozambique, au Maroc et au Mali par le Service aux entreprises en collaboration avec différents partenaires : Éducation internationale, Cégep de Matane (Groupe Collegia), Commission scolaire des Navigateurs;
- Partenariats avec 13 entreprises minières au Québec pour soutenir concrètement la formation dans le secteur minier.



FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

ORIENTATION 05

LA MOBILISATION POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA QUALIFICATION DE NOS ÉLÈVES PAR UN ENGAGEMENT POLITIQUE DES ÉLUS SCOLAIRES

- Reconnaissance des acteurs du milieu économique et social qui œuvrent sur notre territoire et qui contribuent à encourager la persévérance scolaire de nos élèves par le Filon, le Millénum, le Miroir et le Prix Partenaire de la réussite;
- Mise en ligne d'une page Facebook CSOB pour valoriser l'éducation et la persévérance scolaire auprès de la population;
- Participation aux Journées de la persévérance scolaire en soutenant diverses initiatives.

LES FOREURS, ACTEURS DE PERSÉVÉRANCE

Un match de hockey de la persévérance a été initié avec l'organisation des Foreurs de Val-d'Or et a réuni environ 500 personnes autour de cette grande cause. Les partisans et les joueurs arboraient le ruban vert et des témoignages des joueurs, Gravel, Henley et Poudrier, ont été partagés soutenant un message sur l'importance de la réussite et de la persévérance scolaire.



COURIR POUR LA PERSÉVÉRANCE : UNE PREMIÈRE COURSE RÉUSSIE!

Le 21 avril 2014, une vingtaine d'élèves de la formation à un métier semi-spécialisé (FMS) de la Polyvalente Le Carrefour ont organisé une course de la persévérance. Plus de 80 coureurs de tous les âges ont participé à ce premier événement qui s'est déroulé au Chalet de la Forêt récréative à Val-d'Or. Les adultes devaient parcourir une distance de six kilomètres alors que les enfants devaient réaliser un trajet de 500 mètres. Des médailles, fabriquées par les élèves, ont été remises dans les différentes catégories d'âge. Rappelons que cette course se voulait un moyen pour mobiliser les élèves autour d'un projet commun et a permis d'amasser 650 \$ pour financer les activités de fin d'année des élèves.

LA GRANDE MOBILISATION POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE!

Du 10 au 14 février 2014, les Journées de la persévérance ont été soulignées dans notre Commission scolaire, mais ont aussi rayonné dans la communauté. Le traditionnel ruban vert et blanc de la persévérance a été distribué à l'ensemble des partisans de cette noble cause. Les écoles et les centres de formation ont également organisé des activités dynamiques dans leur milieu. De plus, l'ensemble du personnel de la Commission était réuni lors d'une journée pédagogique de formation afin de poursuivre leur réflexion pour mieux soutenir les élèves et les encourager à poursuivre leur cheminement scolaire. En parallèle, des témoignages vidéos, réalisés avec Télé-Québec, ont présenté des élèves qui vivent des réussites malgré des difficultés, la réussite des garçons et autres, donnant ainsi suite aux réflexions et au thème de la rentrée scolaire.



LES LAURÉATS DES PRIX DE LA PERSÉVÉRANCE

FILON DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



remis à une entreprise par la Chambre de commerce de Val-d'Or, Gala des entreprises 2014 :

RÔTISSERIE ST-HUBERT

MILLÉNIUM DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



remis à une entreprise par la Corporation de développement économique de Senneterre, au Gala des Milléniums 2014 :

**PRODUITS FORESTIERS
RÉSOLU**

PRIX PARTENAIRE DE LA RÉUSSITE



remis par la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois à un partenaire qui a à cœur l'éducation et se soucie de l'amélioration des conditions de vie des jeunes de la communauté. Lors du Grand Rendez-vous 2014, l'organisme qui a remporté cet honneur :

**CENTRE JEUNESSE
DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

MIROIR DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



remis à une personne significative par le Conseil Territorial jeunesse d'Abitibi-Est à l'occasion du Gala des miroirs :

**MADAME
GUYLAINE BEAULIEU**

PRIX SCÈNE RÉGIONALE

PRIX PARTENARIAT ÉCOLE, FAMILLE ET COMMUNAUTÉ - MENTION DU JURY

remis par l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue au projet *Rapprocher les pères de l'école*. Ce projet désire, par le biais de la relation père-fils, solidifier le rôle de la famille, de l'école et de l'élève.



PRIX RÉGIONAL AU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENARIAT - CATÉGORIE ADAPTATION SCOLAIRE

remis à l'école secondaire Le Tremplin pour leur projet «Fabrication de matériel pour organismes de la communauté».

MÉDAILLE DE BRONZE DE L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE, FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

remis à Danielle Lacroix pour son engagement remarquable à la réussite des élèves. Innovatrice sur le plan pédagogique, créatrice dans le développement d'approches et d'interventions, Madame Lacroix a fait sa marque pour l'avancement de l'éducation dans notre milieu.



TABLEAU DES HONNEURS

PRIX SCÈNE PROVINCIALE

BOURSE ACCROCHE-CŒUR

Énock Chadavoine, Polyvalente Le Carrefour, reçoit une bourse de 500 \$ de la Fondation Jean-Michel Anctil pour sa persévérance.

BOURSE DE L'ADIGECS

Marie-Pier Lachapelle de l'école secondaire Le Tremplin remporte une bourse de l'Association des directions générales des commissions scolaires pour son implication et sa persévérance.



1^{er} PRIX AU FESTIVAL DE ROBOTIQUE DE MONTRÉAL

remporté par les élèves de 5^e et 6^e année de l'école alternative Papillon d'Or. Dix élèves de l'école ont ensuite participé au Festival international de robotique à Toronto en juin 2014.



MÉDAILLE D'OR AUX OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

pour Marc-André Desrosiers, élève du programme de carrosserie au Centre de formation professionnelle Val-d'Or. Il s'est également emparé de la 5^e place aux Olympiades canadiennes tenues à Toronto.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE AU QUÉBEC (SPEAQ)

Madame Manon Jetté, enseignante en anglais à l'école Sainte-Lucie, a mis la main sur le prix SPEAQ remis lors du congrès annuel pour son implication dans la valorisation de la langue seconde.



Crédit : Journal L'Écho



SUR LA SCÈNE RÉGIONALE

PLUSIEURS PRIX ET MÉRITES AU GALA D'EXCELLENCE RÉGIONAL DU SPORT ÉTUDIANT :

L'ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININE DE 5^e SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES remis à **JUSTINE LABRANCHE**, Polyvalente Le Carrefour

L'ÉLÈVE ATHLÈTE MASCULIN DE 5^e SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES remis à **SAMUEL BEAUDOIN**, Polyvalente Le Carrefour

L'ENTRAÎNEURE FÉMININ PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE remis à **LINDSAY TREMBLAY**, basketball division 1-b, Polyvalente Le Carrefour

MEILLEURE INITIATIVE EN ÉTHIQUE SPORTIVE remis au **PROJET VÉLO** de la Polyvalente Le Carrefour.

MÉDAILLE D'OR AU SAUT EN LONGUEUR

au Championnat régional d'athlétisme intérieur pour Véronique Dulude, de la Polyvalente Le Carrefour.

SUR LA SCÈNE PROVINCIALE

TROIS ÉLÈVES ET CINQ MÉDAILLES AU CHAMPIONNAT SCOLAIRE PROVINCIAL EN ATHLÉTISME 2014 organisé par le Réseau du sport étudiant du Québec.

- Émilie Germain de la Polyvalente Le Carrefour : médaille de bronze au lancer du poids et médaille d'or au lancer du disque (catégorie cadette)
- Carolane Savoyard, de l'école secondaire Le Transit : médaille d'argent au lancer du javelot (catégorie cadette)
- Véronique Dulude, Polyvalente Le Carrefour : médaille de bronze aux 200 mètres (catégorie juvénile) et médaille de bronze au saut en longueur en athlétisme intérieur.



DES HONNEURS SPORTIFS

PLUSIEURS PRIX ET MÉRITES LORS DU GALA PROVINCIAL DE LA LIGUE DE BASKETBALL, ORGANISÉ PAR LE RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC (RSEQ).

MÉRITE EN ÉTHIQUE SPORTIVE PAR EXCELLENCE EN BASKETBALL MASCULIN remis à l'équipe **JUVÉNILÉ DIVISION 1-B**, de la Polyvalente Le Carrefour (2^e année consécutive).

CHAMPIONNE DE LA LIGUE D'EXCELLENCE PROVINCIALE ET MÉRITE DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE PAR EXCELLENCE EN BASKETBALL FÉMININ ont été remises à l'équipe **JUVÉNILÉ DIVISION 1-B** de la Polyvalente Le Carrefour.

PRIX ENTRAÎNEURE DE L'ANNÉE EN BASKETBALL remis à **LINDSAY TREMBLAY**, entraîneure dans la division 1-b.

TITRE DE « JOUEUSE PAR EXCELLENCE » de la ligue provinciale remis à **MARIKA COUTURIER** en basketball division 1-b.



LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

UN LEVIER POUR LA RÉUSSITE

La convention de partenariat est **un engagement établi entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la Commission scolaire** jusqu'en 2015. Elle vise à accroître la réussite scolaire de nos élèves, en axant nos actions sur cinq grands buts. Les écoles et les centres se sont dotés d'une convention de gestion et de réussite en lien avec les buts fixés.

En tenant compte du portrait de notre territoire, des cibles de travail et des actions ont été identifiées pour atteindre des résultats bien précis. L'analyse des actions et le suivi annuel des résultats visent à permettre une plus grande réussite des élèves.

L'objectif du Ministère est d'atteindre 80 % de qualification et de diplomation d'ici 2020.



5 BUTS FIXÉS PAR LE MINISTÈRE

POUR CHACUN DES 5 BUTS, NOUS PRÉSENTONS DANS LES PAGES SUIVANTES LES ACTIONS RÉALISÉES LES PLUS MARQUANTES DE L'ANNÉE : DES NOUVEAUTÉS, DES FAITS SAILLANTS ET DES ACTIONS EN CONTINUITÉ.

BUT 1

LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

- Objectif 1 : Augmenter de 10% le taux de diplomation et de qualification sur un parcours de 7 années d'études.
- Objectif 2 : Diminuer le taux de décrochage
- Objectif 3 : Suivre le taux de réussite de la cohorte des élèves qui termineront en 2020

BUT 2

L'AMÉLIORATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Objectif 1 : Améliorer les résultats en écriture

BUT 3

L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE CHEZ NOS ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

- Objectif 1 : Diminuer le pourcentage d'élèves ayant comme résultat entre 55% et 65% au bilan en français et en mathématique.

BUT 4

L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

- Objectif 1 : Prévenir et traiter la violence à l'école

BUT 5

AUGMENTATION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

- Objectif 1 : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans
- Objectif 2 : Valoriser et promouvoir la formation professionnelle

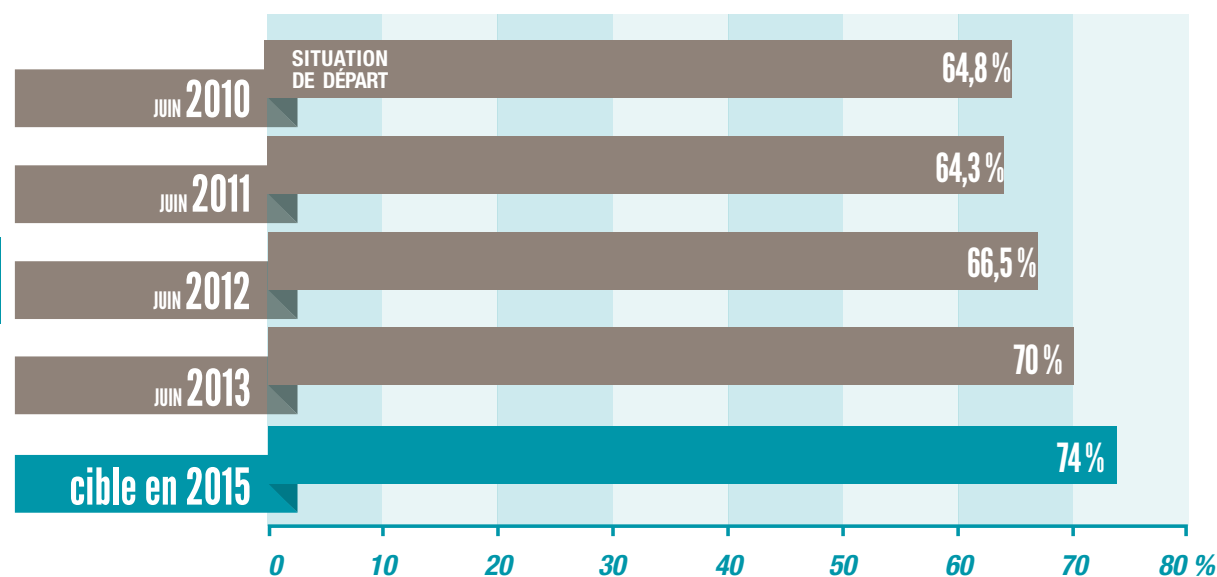
BUT 1

LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

OBJECTIF 1 - AUGMENTER DE 10 % LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION SUR UN PARCOURS DE 7 ANNÉES D'ÉTUDES.

ACTIONS RÉALISÉES

- Ajout d'épreuves de français lecture et de mathématique en fin d'année;
- Échantillonnage des épreuves de fin d'année CSOB de français lecture et mathématique afin de dégager les forces et les défis de nos élèves et d'accompagner les milieux en fonction des éléments retenus;
- Accompagnement des équipes-écoles pour une compréhension commune des critères d'évaluation de la compétence Résoudre en mathématique au primaire ainsi que l'élaboration de grilles de correction spécifiques à chacune des situations problèmes;
- Soutien et accompagnement des équipes-écoles pour l'utilisation des technologies en aide à l'apprentissage;
- Journée centralisée de l'ensemble du personnel de la CSOB sur la persévérance et la réussite scolaires;
- Suivi et analyse des résultats des élèves à chaque bulletin afin de réajuster des actions pour leur réussite.

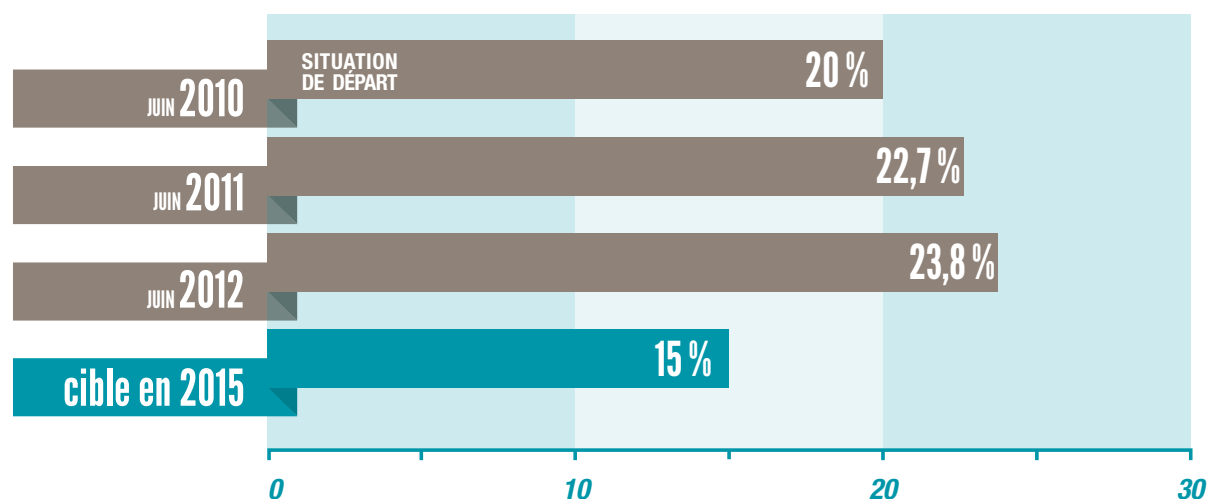


Le Ministère a fixé à 80 % le taux de diplomation et de qualification de nos élèves terminant leurs études secondaires en juin 2020.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Le taux de diplomation et de qualification a connu une hausse de 3,5 % en juin 2013. Les résultats sont encourageants puisque nous observons une augmentation d'une année et l'autre et nous poursuivons nos actions pour atteindre notre cible de 74 % en 2015.

OBJECTIF 2 - DIMINUER LE TAUX DE DÉCROCHAGE



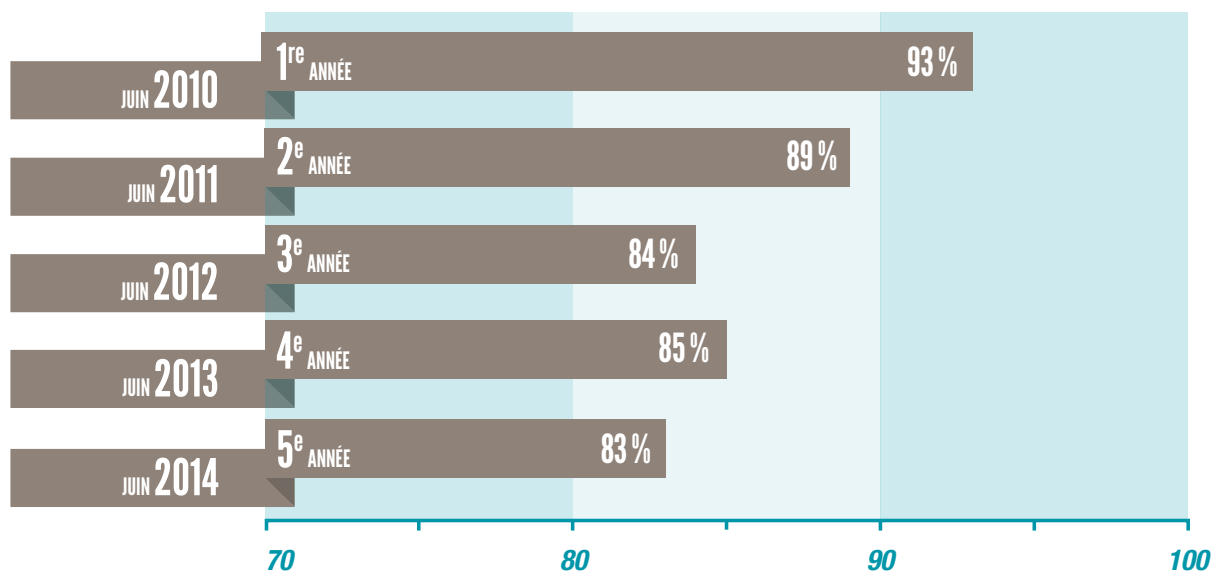
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Une légère hausse de 1,1 % nous indique que nous devons accentuer fortement nos interventions et le suivi de nos élèves pour réduire le nombre d'élèves qui abandonnent l'école en vue d'atteindre la cible de 15 % en 2015.

ACTIONS
RÉALISÉES

- Dépistage précoce dès l'entrée à la maternelle;
- Éveil à la lecture et à l'écriture à la maternelle et au service de garde;
- Suivi et analyse des résultats des élèves en lecture tout au long du primaire;
- Transition du primaire au secondaire par l'arrimage des programmes d'études en français et en mathématique;
- Suivi systématique des résultats des élèves au secondaire et interventions auprès des élèves vulnérables;
- Dépistage des élèves à risque d'abandonner et interventions ciblées;
- Formation et perfectionnement à l'ensemble du personnel pour augmenter la persévérance scolaire;
- Promotion de la formation professionnelle auprès des élèves jeunes et adultes;
- Campagne de valorisation pour la préparation aux examens de fin d'année scolaire.

OBJECTIF 3 - SUIVRE LE TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE DE LA COHORTE DES ÉLÈVES QUI TERMINERONT EN 2020



La lecture est un prédicteur de réussite. La Commission scolaire et les écoles assurent un suivi rigoureux des résultats de ces élèves qui ont commencé leur 1^{re} année en septembre 2009 et qui termineront en 2020, afin de les amener vers une qualification ou une diplomation.

Le taux de réussite représente le pourcentage d'élèves qui ont obtenu la note de passage, soit 60 % et plus.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

En juin 2014, les élèves ont terminé leur 5^e année avec un taux de réussite en lecture (60 % et plus) se situant à 83 %. Depuis les trois dernières années, les taux de réussite sont stables. Cela démontre que les choix des actions retenues par les équipes-écoles, dans leurs conventions de gestion et de réussite, sont pertinents et efficaces. Ces résultats nous amènent à maintenir les acquis et à identifier de nouvelles stratégies en vue d'augmenter la réussite du plus grand nombre d'élèves au cours des prochaines années.

ACTIONS
RÉALISÉES

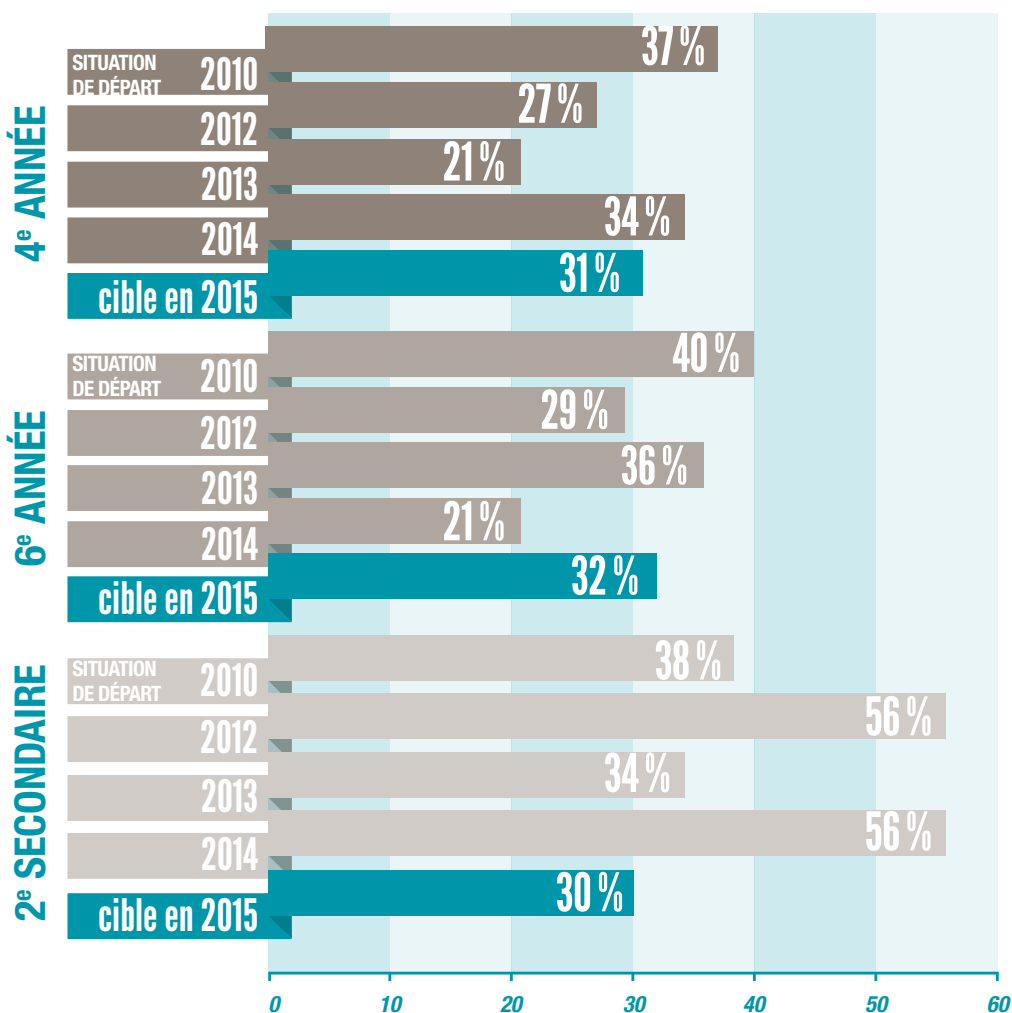
- Ateliers de perfectionnement sur la lecture et la communication orale pour les enseignants pour un meilleur arrimage entre le primaire et le secondaire;
- Accompagnement des écoles primaires dans l'implantation du système Regard, analyse des collections et plan type pour l'aménagement des bibliothèques scolaires;
- Analyse des résultats des élèves à chaque bulletin afin d'identifier les forces et les difficultés des élèves;
- Poursuite de la formation sur le continuum en lecture au primaire et au secondaire.

QU'EST-CE QUE LE CONTINUUM EN LECTURE?

En 2013-2014, les 2/3 du personnel enseignant au primaire ont reçu cette formation, qui a déjà fait ses preuves dans nos écoles. Le continuum en lecture permet aux enseignants de développer des stratégies d'observation du développement de la compétence à lire, de s'approprier le profil des lecteurs et de mettre en œuvre des pratiques de lecture variées et efficaces en lien avec la littérature jeunesse. Il permet d'expérimenter des pratiques de gestion de classe différenciées et de s'approprier des stratégies d'intervention adaptées aux besoins des élèves.

OBJECTIF 1 - AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN ÉCRITURE

1.1 OBJECTIF VISÉ : Diminuer le pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins en écriture, en 4^e, 6^e année et secondaire 2.



ACTIONS
RÉALISÉES

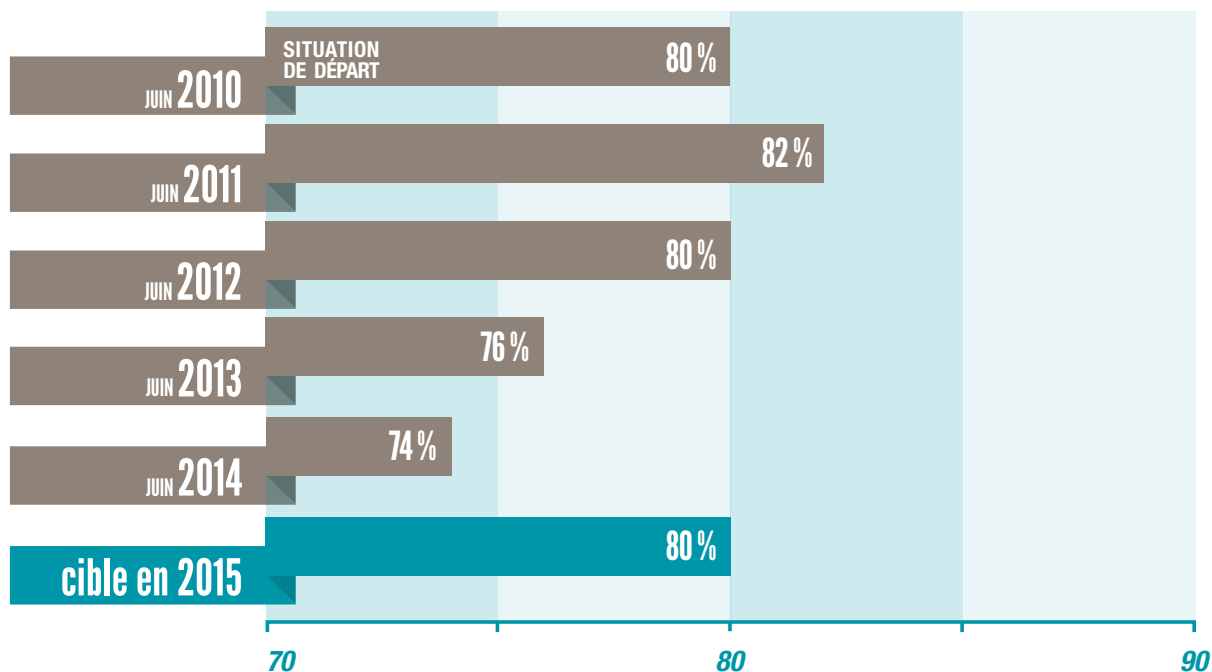
- Dictées réflexives au primaire et au secondaire : mise en place des stratégies pour améliorer l'orthographe d'usage et grammaticale des élèves;
- Échantillonnage et analyse des épreuves ministérielles afin d'identifier les éléments où les élèves sont les plus vulnérables et d'en dégager des stratégies efficaces de travail en classe;
- À chaque bulletin, les directions et les enseignants analysent les résultats et ajustent les services aux élèves vulnérables.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Nous notons que les résultats de 2014 indiquent en 4^e année ainsi qu'en 2^e secondaire une augmentation importante du pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins en écriture, ce qui nous incite à redoubler nos efforts au niveau des stratégies d'apprentissage en écriture. Toutefois, le pourcentage d'élèves de 6^e année, ayant 65 % et moins, est toujours en diminution, ce qui est une excellente nouvelle.

OBJECTIF 1 : AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN ÉCRITURE

1.2 OBJECTIF VISÉ : Augmenter le taux de réussite des élèves de 5^e secondaire en écriture à l'épreuve ministérielle.



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Nous observons une baisse du taux de réussite ces deux dernières années. La situation est constamment évaluée après chaque bulletin. Les directions d'établissement, avec leur personnel, effectuent une analyse des résultats en vue d'apporter des ajustements dans les stratégies d'enseignement afin d'augmenter la réussite.

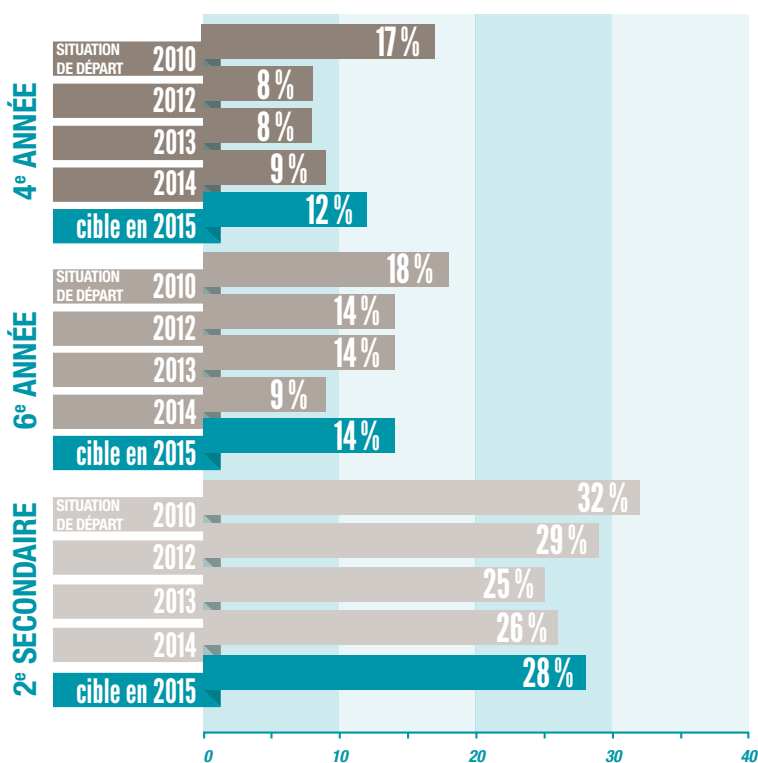
ACTIONS
RÉALISÉES

- Introduire auprès de l'élève des stratégies de correction afin d'améliorer l'orthographe d'usage et grammaticale;
- Aide personnalisée aux élèves vulnérables;
- Accompagnement des équipes-écoles pour la mise en place de pratiques pédagogiques visant la cohérence en évaluation;
- À chaque bulletin, les directions et les enseignants analysent les résultats en ajustant les services aux élèves vulnérables.



OBJECTIF 1 : DIMINUER LE POURCENTAGE D'ÉLÈVES AYANT COMME RÉSULTAT ENTRE 55 % ET 65 % AU BILAN EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE.

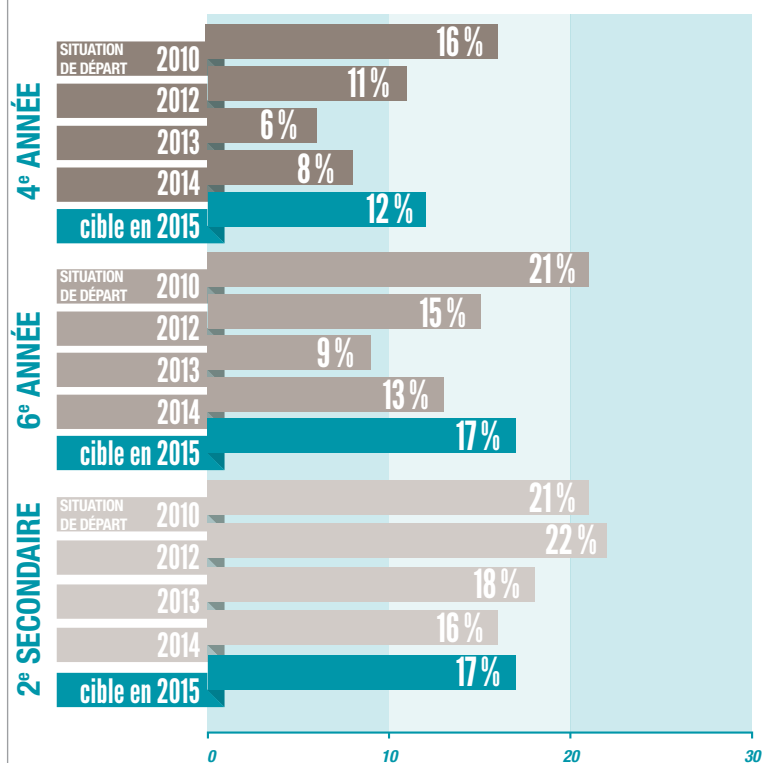
FRANÇAIS



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Par les résultats au bilan de français, nous constatons que les interventions auprès des élèves vulnérables sont efficaces. En français, les cibles sont déjà atteintes et le taux de réussite augmente.

MATHÉMATIQUE



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

En 2013-2014, les trois cibles sont déjà atteintes en mathématique et nous constatons que les stratégies d'enseignement et les services apportent de bons résultats. Nous poursuivons avec ces stratégies gagnantes.

ACTIONS RÉALISÉES

- Orthophonie : un accompagnement essentiel à plus de 200 élèves de manière individuelle, en groupe, en conseilance, en rencontre parents-enfants;
- Formation aux enseignantes orthopédagogues portant sur l'utilisation, par les élèves, du logiciel Antidote volet aide à l'écriture;
- Formation des enseignants à la Démarche d'Évaluation en Mathématique pour Mieux Intervenir DEMMI pour mieux cibler les difficultés rencontrées chez les élèves;
- Poursuite de la formation sur l'anxiété, créée en partenariat avec le CSSS, pour le personnel et les directions d'établissement;
- Mise à jour des connaissances et des interventions auprès des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

OBJECTIF 1 : PRÉVENIR ET CONTRER LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

FORMATION SUR L'INTIMIDATION ET LA CYBERINTIMIDATION

En 2013-2014, l'accompagnement du personnel de soutien et enseignant sur la cyberintimidation a été réalisé. Les modes de prévention, la connaissance des médias sociaux de même que les aspects légaux des actes posés ont été présentés et des outils d'intervention ont été élaborés afin de répondre aux problématiques.

ACTIONS
RÉALISÉES

- Mise à jour et révision des actions du plan de lutte contre l'intimidation et la violence par chacun des établissements;
- Formation du personnel sur la cyberintimidation;
- Implantation du soutien aux comportements positifs de la cour d'école à la salle de classe;
- Analyse des sondages portant sur l'intimidation et le sentiment de sécurité en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation;
- Ateliers de formation pour le personnel des services de garde et surveillants d'élèves entre autres sur la sensibilisation à l'intimidation et la violence;
- Mise en œuvre des plans de surveillance dans les écoles et ateliers de formation portant sur la surveillance active pour l'ensemble du personnel;
- Simulation en cas de tireur actif en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- Amélioration des aires de jeux dans plusieurs cours d'école primaire.



OBJECTIF 1 : AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE, ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Après avoir connu une augmentation considérable en 2012 du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle, nous observons une diminution en 2013. Cette situation nous place en défi. Le Centre de formation professionnelle et les établissements devront poursuivre la promotion des programmes en formation professionnelle afin d'atteindre la cible de 120 inscriptions en 2015.

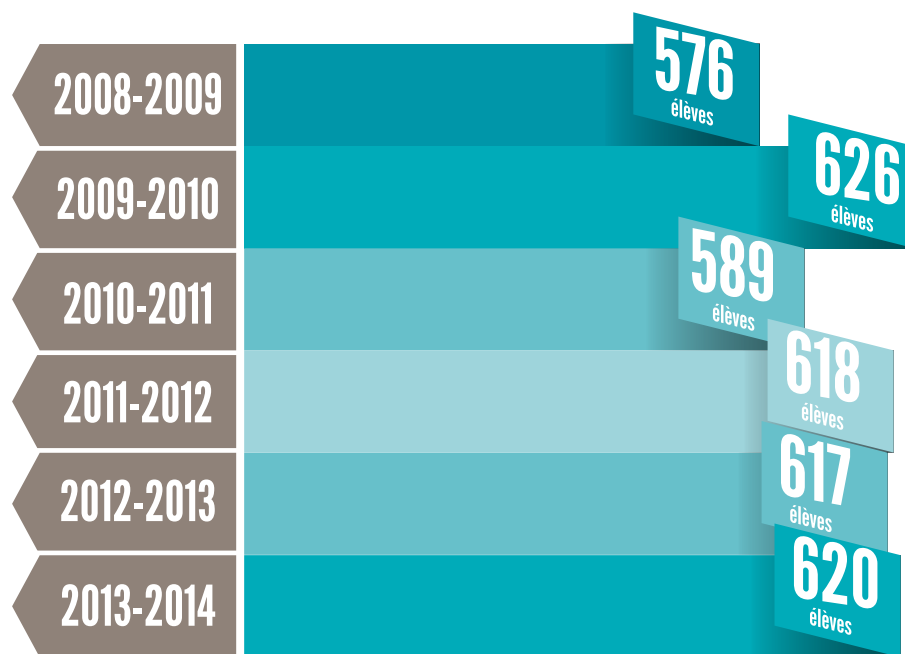
UN SUCCÈS AUX PORTES-OUVERTES

Dans le cadre des Olympiades de la formation professionnelle en Abitibi-Témiscamingue, une *Journée portes ouvertes* a eu lieu le 30 janvier au Centre de formation professionnelle Val-d'Or (CFPVD). Des membres de la communauté ainsi que des élèves d'écoles secondaires de la région et des organismes communautaires ont visité les locaux et les ateliers et ont découvert les différentes formations du Centre, en appréciant les compétitions se déroulant tout au long de la journée. Lors de cette journée portes ouvertes, des élèves en coiffure, secrétariat, dessin industriel, dessin de bâtiment, mécanique automobile, carrosserie et vente-conseil étaient à l'œuvre.

**ACTIONS
RÉALISÉES**

- Journée portes ouvertes à l'occasion des Olympiades de la formation professionnelle en Abitibi-Témiscamingue;
- Campagne publicitaire dans les médias sur les programmes offerts;
- Diffusion d'une vidéo promotionnelle présentant les programmes d'études;
- Dépliant promotionnel et site Web;
- Ateliers d'exploration professionnelle auprès des élèves en 3^e et 4^e secondaire et ceux de la formation générale des adultes;
- Programme d'initiation à la formation professionnelle pour les jeunes de 15 et 16 ans (Pré-DEP);
- Programme de concomitance entre les études secondaires et la formation professionnelle pour les 16 ans;
- Identification, dans les conventions de gestion et de réussite de chaque école primaire et secondaire, d'actions ciblées pour la promotion de la formation professionnelle.

OBJECTIF 2 : VALORISER ET PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

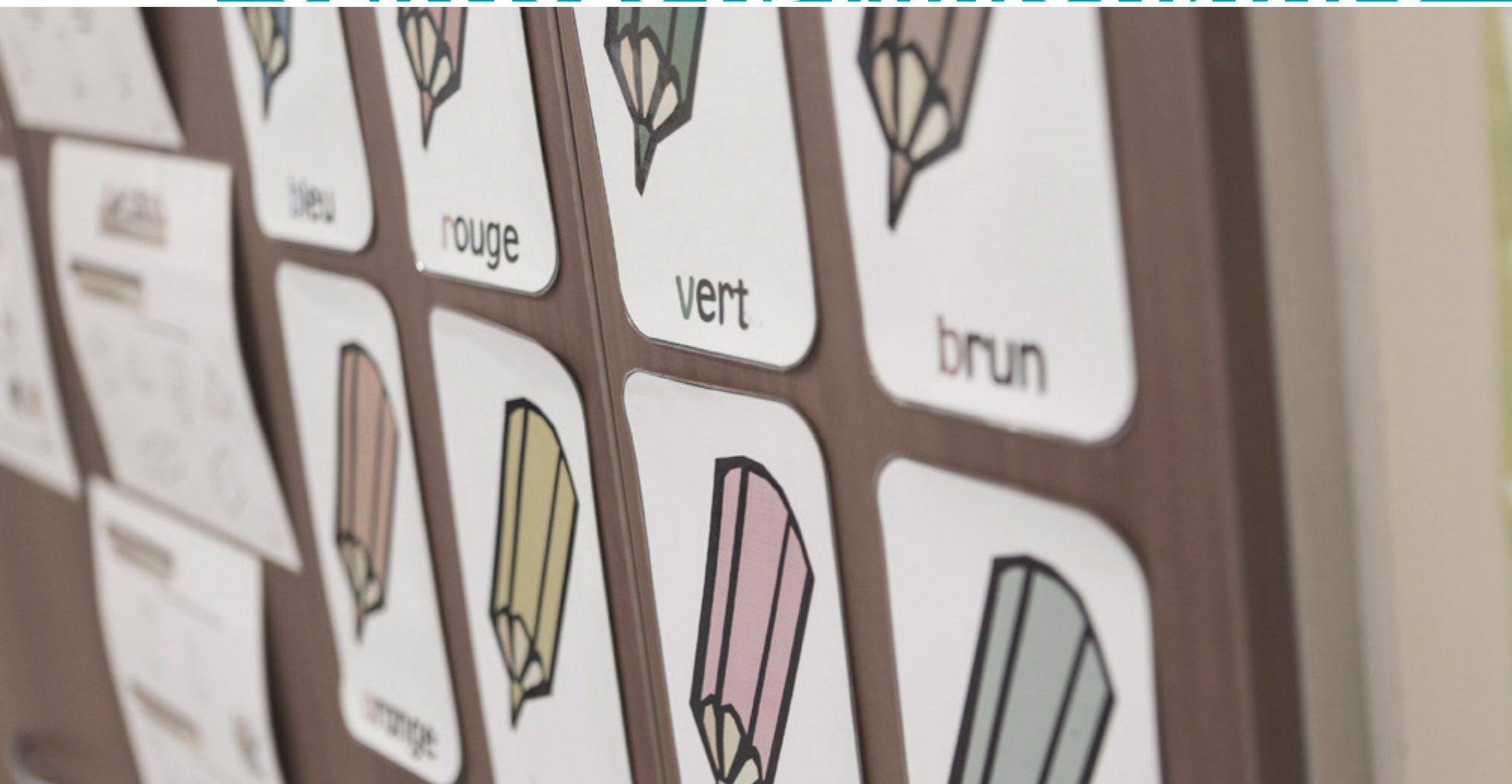
Depuis les trois dernières années, les données de la clientèle sont stables, tous âges confondus. Le Centre de formation professionnelle Val-d'Or poursuit ses efforts pour faire connaître et valoriser ses programmes, particulièrement auprès des élèves du secondaire. Il organise des services complémentaires pour mieux accompagner les élèves et offre la possibilité aux élèves de réaliser des stages à l'international.

ACTIONS
RÉALISÉES

- Promotion à l'occasion des Olympiades de la formation professionnelle en Abitibi-Témiscamingue;
- Alternance travail-études dans le programme Mécanique automobile;
- Nouvelle formule intensive pour le programme de coiffure (passant de 15 à 12 mois);
- Concertation entre le Centre de formation professionnelle et les écoles primaires, secondaires, la formation générale des adultes pour faire connaître la formation professionnelle.



RAPPORT DES SERVICES ADMINISTRATIFS



SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Le Service des ressources éducatives offre de la formation, de l'accompagnement et des services-conseils aux équipes-écoles. Ce Service met en place divers outils et développe des stratégies pour l'atteinte des cibles de la convention de partenariat.

➔ ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES POUR MIEUX INTERVENIR AUPRÈS DE NOS ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Formation portant sur la connaissance et la compréhension des élèves ayant un trouble du spectre autistique au personnel et directions d'établissement.

Formation et sensibilisation aux difficultés praxiques (dyspraxie) chez les élèves de la maternelle au personnel et aux directions d'établissement.

➔ LA CLASSE BRANCHÉE À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE TRANSIT

Accompagnement et soutien de l'équipe d'enseignants de 1^{re} secondaire de l'école Le Transit où les tablettes iPad ont été utilisées en tant qu'outil technologique et aide à l'apprentissage pour les disciplines du français, anglais, mathématique et univers social.

➔ PROJET RÉGIONAL RÉCIT SUR LES AIDES TECHNOLOGIQUES

Ce projet vise l'expérimentation des aides technologiques pour les élèves HDAA. Des élèves de l'école Saint-Sauveur et de la Polyvalente Le Carrefour ont été accompagnés afin de développer l'autonomie de l'élève, la concentration et la communication interpersonnelle.

➔ CLASSES SPÉCIALISÉES À L'ÉCOLE SAINT-SAUVEUR

Nouveau modèle de regroupement et d'accompagnement des élèves en classes spécialisées en lien avec leurs besoins spécifiques d'apprentissage.

➔ COLLOQUE RÉGIONAL AU PRÉSCOLAIRE

Présentation par les conseillers pédagogiques d'ateliers de science et technologie afin d'outiller les enseignants du préscolaire aux stratégies d'apprentissage en lien avec cette discipline.

➔ PROJET UQAT-CSOB : COMPTE SUR NOUS

Troisième et dernière année du projet de collaboration CSOB et UQAT qui permet à des enseignantes de l'éducation préscolaire et du premier cycle du primaire d'expérimenter des situations d'apprentissage favorisant la construction du concept du nombre chez les petits. Les activités de formation, filmées en salle de classe, seront utilisées dans la formation des maîtres pour les étudiants inscrits au baccalauréat préscolaire et primaire et disponibles pour les enseignants des commissions scolaires de notre région.

➔ CONTINUUM EN LECTURE ET CONSEIL D'ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS (CEPN)

Formation sur le continuum offerte au symposium du CEPN où les albums choisis et stratégies d'apprentissage étaient en lien avec la culture autochtone.

➔ CONSEILLANCE PÉDAGOGIQUE

Équipe de professionnels et cadres suivant le programme de 2^e cycle en conseil pédagogique offert par l'Université de Sherbrooke. Le développement des compétences professionnelles pour un meilleur accompagnement des milieux, en respect des mandats de chacun est travaillé, le tout reposant sur les connaissances issues de la recherche. Un référentiel des compétences des professionnels a été élaboré.

➔ INSERTION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS : VOLET 2

Deuxième année d'un plan de formation élaboré sur trois ans afin de soutenir et accompagner le personnel enseignant nouvellement en fonction. Une démarche individuelle et collective de développement professionnel où les encadrements du Ministère, la gestion de classe pédagogique et comportementale et les caractéristiques de la défavorisation sont abordés.

➔ FORMATION MAÎTRES ASSOCIÉS CSOB-UQAT

Un projet de formation donné en collaboration avec l'UQAT a permis à une deuxième cohorte de maîtres associés, accueillant des stagiaires en enseignement, de consolider leur pratique en accompagnement en lien avec les compétences professionnelles du programme de formation des enseignants.



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE : POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉALITÉ DE L'ÉLÈVE

La sécurité des enfants est primordiale et c'est pourquoi, qu'annuellement, la Commission scolaire et ses transporteurs joignent leurs efforts et participent à la campagne nationale « M'as-tu vu? ». En février 2014, la campagne visait à sensibiliser toute la population à la vie d'un écolier qui utilise le transport scolaire au quotidien. Pour ce faire, la Commission scolaire et ses partenaires, la Sûreté du Québec et les Autobus Maheux ont convié les représentants des médias locaux à vivre l'expérience du transport scolaire sous l'angle de l'expérience vécue par les élèves.

Rappelons que les principaux objectifs de cette campagne de sécurité en transport scolaire sont de sensibiliser les élèves à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires, conscientiser les parents automobilistes et sensibiliser tous les intervenants.

SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

➔ STATISTIQUES 2013-2014

- Nombre d'élèves transportés : 3 211 élèves
- Budget total du transport scolaire. : 4 280 000\$
- Nombre de circuits : 269 parcours
- 54 autobus, 4 minibus ainsi que 3 berlines

➔ NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

- Une nouvelle grille tarifaire a été déposée au Conseil des Commissaires suite à l'analyse des coûts reliés au transport scolaire et surveillance du midi.

➔ TRANSPORT DU MIDI

Analyse des parcours afin de viser l'autofinancement de ce service. Certains circuits ont été abolis.

➔ PARCOURS SCOLAIRES ET GÉOBUS

- Mise à jour de plusieurs parcours scolaires afin de maximiser le service.
- Mise à jour des données dans le logiciel Géobus.

➔ FORMATION AUX CONDUCTEURS ET CONDUCTRICES DU TRANSPORT SCOLAIRE

Une formation sur l'intimidation et la violence a été réalisée conjointement avec les transporteurs et la Commission scolaire.

Le Secrétariat général doit s'assurer que l'ensemble des activités corporatives de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois se réalise conformément au cadre juridique auquel est soumis la Commission scolaire. Il reçoit les plaintes exprimées par les parents ou les élèves adultes et est responsable de la gestion de l'information et des archives de la Commission scolaire : demande d'accès à l'information, demande de copies de documents ou de dossiers au Centre d'archives.

CENTRE DES ARCHIVES

Demandes de clients et recherche de documents : plus de 600 demandes ont été traitées en 2013-2014.



Le Service des communications offre du soutien aux activités de communication des services, des écoles et des centres. Il assure les relations avec les médias, la rédaction des publications de la Commission scolaire, la gestion du site Internet et de la page Facebook. Faire connaître, informer et mobiliser autour de l'éducation est un défi quotidien. La rentrée scolaire, le Grand Rendez-vous de la CSOB, les Journées de la persévérance et la campagne de préparation aux examens sont des moments privilégiés pour valoriser et faire rayonner l'éducation dans notre communauté.

PRÉSENTE ET ACTIVE DANS LES MÉDIAS SOCIAUX !

Lors de la rentrée 2013, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a lancé sa nouvelle page Facebook visant à offrir une vitrine supplémentaire au message lancé depuis quelques années, soit la volonté d'améliorer le taux de qualification et de diplomation des élèves. Cette tribune favorise la communication entre la Commission scolaire et les parents, les élèves, mais aussi l'ensemble de la population. Pionnière dans la région, ce nouveau média permet de diffuser de l'information pertinente en lien avec son organisme, ses écoles, ses centres, le transport scolaire, l'éducation et le développement régional. La nouvelle page Facebook est accessible au www.facebook.com/profilcsob. Elle présente ses nombreuses activités scolaires, ses initiatives, sa revue de presse, mais permet aussi de proposer des articles et liens Web sur l'éducation, la persévérance, le sport et les saines habitudes de vie. Facebook est également un bon moyen pour rappeler les dates d'inscription au Centre de formation professionnelle ou à la Formation générale aux adultes.

DE NOUVELLES ACTIONS POUR LA CAMPAGNE DE PRÉPARATION AUX EXAMENS

En mai et juin, dans le cadre de la campagne de préparation aux examens, trois capsules vidéo pour sensibiliser les parents et les enseignants à l'anxiété et au stress des élèves ont été diffusées sur la page Facebook de la Commission scolaire. Ces vidéos ont été réalisées en collaboration avec une psychologue de la CSOB, madame Caroline Bisson. Dans ces capsules, cette dernière a démystifié le stress et l'anxiété et a proposé des stratégies pour réduire le stress en période d'examens. Par cette initiative, les enseignants et les parents pouvaient mieux comprendre l'expérience vécue par certains élèves durant la période des examens et mieux intervenir et soutenir les élèves. Une campagne Facebook a aussi été lancée dans le cadre de l'importance à la préparation aux examens, invitant les élèves, le personnel et la communauté à témoigner leur appui aux élèves en période d'examens. Les écoles et les centres se sont lancés le défi et plusieurs ont partagé leurs mots d'encouragement pour les 5 000 élèves du primaire et du secondaire en période d'examens : des chansons, des vidéos, des témoignages ont été publiés sur la page Facebook.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2013-2014

Un déficit sous contrôle, une gestion rigoureuse et une bonne santé financière.

L'exercice 2013-2014 se termine par un déficit d'exercice de 1,2 M\$. Ce déficit représente 1,6 M\$ des dépenses. Il se situe à l'intérieur des limites imposées par le gouvernement et est inférieur aux prévisions budgétaires qui anticipaient un déficit de 1,4 M\$. Malgré ce déficit d'exercice, la situation financière de la commission scolaire et ses établissements est saine. Le surplus accumulé au 30 juin 2014 est de 18,4 M\$.

Il est important de savoir que ce 18,4 M\$ n'est pas totalement disponible pour offrir des services aux élèves. En effet, une grande partie de cette somme soit 14 M\$ sont des actifs dits non financiers (terrains, écoles, équipements, parc informatique etc.). Pour pouvoir utiliser ce 14 M\$, il faudrait vendre ces actifs à la valeur au livre, ce qui est non souhaitable et non réalisable. Le solde de 4,4 M\$, dont 2,3 M\$ appartenant aux écoles et centres, est disponible pour offrir des services aux élèves mais son utilisation est, quant à elle, limitée par des règles imposées par le MELS que la commission scolaire a l'obligation de respecter.

Les états financiers 2013-2014, présentés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), ont été vérifiés par la firme Deloitte.

SAVIEZ-VOUS QUE?

- ✓ Plus de 55 M \$ ont été versés en salaire. Cette somme représente 73 % des dépenses totales de 75,6 M \$.
- ✓ Les dépenses administratives, qui représentent 5 % des dépenses de la commission scolaire, ont été réduites de 300 843 \$ en 2013-2014, une baisse de 8 %.
- ✓ Les revenus de la taxe scolaire de 8 M \$ ne représentent que 11 % du financement de la Commission scolaire.

FERMETURE DU COMPTOIR DE TAXE SCOLAIRE

En juin 2014, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) annonçait la fermeture permanente, à compter du 1^{er} juillet 2014, de son comptoir de taxe scolaire du centre administratif au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or. Les habitudes des contribuables avaient changé depuis quelques années, plus de 90 % des transactions s'effectuaient autrement qu'au comptoir. La baisse d'achalandage, combinée au contexte budgétaire difficile, a incité à faire ce choix.

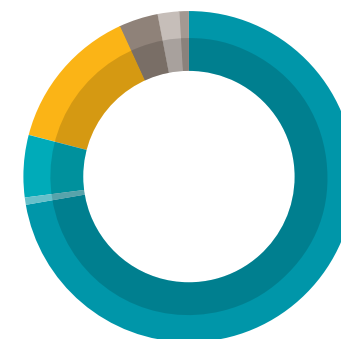
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

■ Enseignement et formation des jeunes et des adultes	36 384 848 \$	48 %
■ Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	17 679 144 \$	23 %
■ Services d'appoint	6 656 795 \$	9 %
■ Activités administratives	3 441 290 \$	5 %
■ Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 133 203 \$	12 %
■ Activités connexes	2 307 361 \$	3 %
TOTAL DES DÉPENSES	75 602 641 \$	100 %



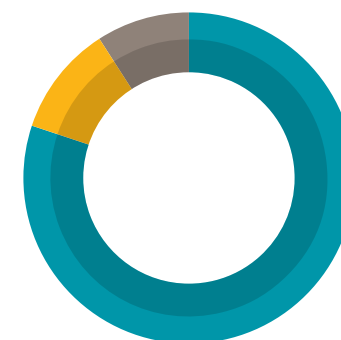
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR OBJET

■ Rémunération	55 271 56 \$	73 %
■ Frais de déplacement	509 243 \$	1 %
■ Fournitures et matériel	4 505 595 \$	6 %
■ Services, honoraires et contrats	10 227 432 \$	14 %
■ Charges d'investissement non capitalisables et amortissements	3 006 289 \$	4 %
■ Financement	1 495 247 \$	2 %
■ Autres dépenses	587 273 \$	1 %
TOTAL DES DÉPENSES	75 602 641 \$	100 %



PROVENANCE DES REVENUS

■ Subvention de fonctionnement du MELS	59 827 956 \$	80 %
■ Taxe scolaire	7 979 597 \$	11 %
■ Autres revenus	6 627 467 \$	9 %
TOTAL DES REVENUS	74 435 020 \$	100 %



SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Service des ressources matérielles gère un parc immobilier de 24 établissements et les investissements en 2013-2014 se chiffrent à **plus de 3,5 M\$**. Différentes mesures permettent annuellement de réaliser des travaux dans nos établissements : résorption du déficit d'entretien, maintien de bâtiments, mesure d'accessibilité pour les élèves HDAA en plus d'investissements provenant des budgets d'immobilisation du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

DES TRAVAUX RÉALISÉS POUR L'ATTÉNUATION DU RADON DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS

Une vaste opération de mesure du radon a été lancée dans tous les établissements scolaires du Québec. Suite aux résultats d'analyse, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a fait exécuter des travaux dans onze locaux répartis dans cinq écoles par une firme spécialisée et un entrepreneur local. Nous sommes heureux d'annoncer que les travaux ont donné les résultats escomptés et que tous les locaux respectent maintenant la ligne directrice de Santé Canada. Près de 110 000 \$ ont été investis pour rendre conformes nos bâtiments.

LE CONTRÔLE DES ACCÈS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES : MISSION ACCOMPLIE!

Afin d'améliorer la sécurité des élèves et du personnel, la Commission scolaire a entrepris le contrôle des accès dans ses 14 écoles primaires. L'opération, amorcée en 2011, a été complétée en 2014 et représente un investissement de 132 000\$. Les parents doivent dorénavant utiliser une puce électronique pour entrer dans les écoles et les visiteurs doivent sonner à la porte. La réflexion se poursuit pour verrouiller et contrôler les accès dans les écoles secondaires.

Investissements majeurs 2013-2014 Projets d'immobilisation	École touchée par cet entretien	Montant engagé
RÉFECTIONS INTÉRIEURES		
Entrée et salles de toilettes des sections modulaires	Centre L'Horizon	387 423 \$
Couvre-planchers de locaux de classe	École Sainte-Marie	23 582 \$
Couvre-planchers et portes de locaux de classe	Pavillon St-Paul	54 988 \$
Plancher du gymnase	École secondaire Le Tremplin	48 148 \$
Salles de toilettes et gymnase	École alternative Papillon-d'Or École Charles-René-Lalande	319 469 \$ 280 000 \$
Système d'intercom	École Charles-René-Lalande École Louis-Querbes École Notre-Dame-de-l'Assomption	21 110 \$ 25 915 \$ 14 989 \$
Vestiaires du gymnase	École Chanoine-Délisle École Notre-Dame-de-l'Assomption	137 464 \$ 225 000 \$
Systèmes de ventilation	Polyvalente Le Carrefour	18 238 \$
RÉFECTIONS EXTÉRIEURES		
Trottoirs extérieurs	École secondaire La Concorde	79 147 \$
Portes extérieures	École secondaire Le Transit	10 493 \$
Marches extérieures	École Notre-Dame-de-Fatima	33 741 \$
Décontamination des sols de la cour d'école	École Charles-René-Lalande	115 302 \$
PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE		
Réfection de la fenestration	École Chanoine-Délisle École Notre-Dame-du-Rosaire École secondaire La Concorde	446 353 \$ 419 750 \$ 395 000 \$
RÉFECTIONS POUR MESURES D'ATTÉNUATION DU RADON		
	Écoles secondaire Le Tremplin	48 000 \$
	École Saint-Isidore	30 000 \$
	École Saint-Sauveur	21 000 \$
	Polyvalente Le Carrefour	58 000 \$

SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES À L'ÈRE DES TECHNOLOGIES

Le parc informatique de la Commission scolaire se compose, en 2013-2014, de 2 200 ordinateurs, 332 tableaux interactifs et de 174 ordinateurs portables pour des enseignants. L'implantation de la mesure École branchée 2.0, qui permettra à tous les enseignants d'utiliser un ordinateur portable et de munir d'un tableau interactif chacune des classes d'ici 2 ans, a permis de nouveaux investissements en 2013-2014 représentant 190 000 \$, ce qui nous a permis d'atteindre 94 % du nombre de tableaux interactifs ciblé.

Durant cette période, le Service des ressources informatiques a terminé la réorganisation du soutien technique en informatique pédagogique. Il a remplacé le système de prises de copies de sécurité, un investissement de 20 000 \$, en plus d'investir 25 000 \$ dans son plan de mise à jour de l'infrastructure réseau.



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Les conditions d'emploi, le bien-être du personnel et la santé et sécurité au travail sont les principales préoccupations de l'équipe des ressources humaines. Le recrutement du personnel en tenant compte du programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE) et de la vérification des antécédents judiciaires relève également du Service des ressources humaines. Ce dernier gère l'application et l'interprétation des conventions collectives, des conditions de travail et des lois qui ont des incidences sur les relations de travail avec les trois différents syndicats représentant le personnel de soutien, enseignant, professionnels et le personnel d'encadrement. Le leadership des activités d'accueil des nouveaux employés et de reconnaissance du personnel de la Commission scolaire est assuré par ce service, qui a aussi la responsabilité d'offrir de la formation à son personnel.

Voici quelques faits saillants en 2013-2014 :

- Saine gestion administrative des dossiers en santé et sécurité a un impact positif et permet une diminution du taux de cotisation à la CSST ces 3 dernières années;
- 25 employés ont pris leur retraite en 2013-2014;
- Le recrutement/la relève : 44 nouveaux employés;
- 25 membres du personnel ont participé à une formation en secourisme en milieu de travail dans le but de renouveler ou d'obtenir leur certification;
- Participation à différentes formations et perfectionnement par notre personnel (documentation, difficultés de comportement, troubles anxieux, troubles d'apprentissage, programme passe-partout, utilisation des technologies par les élèves primaires et secondaires, bureautique...).

DES ÉCOLES ET DES CENTRES ENGAGÉS À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES



LES CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE DES ÉCOLES ET DES CENTRES

La collaboration de tous les acteurs est essentielle et elle est une condition gagnante pour amener nos élèves sur le chemin de la réussite. L'engagement du personnel et des parents se traduit par une équipe mobilisée à la mission éducative de l'école. Les conventions de gestion et de réussite ont été élaborées par les équipes-écoles durant l'année scolaire 2010-2011 et sont actualisées annuellement. Elles sont des leviers majeurs qui permettent de placer en priorité la lecture, l'orthographe, les mathématiques, et ce, dans un environnement sain et sécuritaire, en vue d'augmenter le taux de qualification et de diplomation.

Les actions entreprises et le suivi des résultats des conventions de gestion et de réussite éducative sont disponibles dans le rapport annuel de chacune des écoles et des centres sur notre site Internet au www.csob.qc.ca

LES ÉCOLES PRIMAIRES

ÉCOLE ALTERNATIVE PAPILLON-D'OR

76
élèves

Une belle fierté pour l'école !

Permettre à l'enfant de se développer selon ses besoins, ses choix, son rythme et son style d'apprentissage, cela représente bien la philosophie de l'école alternative Papillon-d'Or. Dans cette perspective, une quinzaine d'élèves de 5^e et 6^e année ont choisi de participer à un festival de robotique. Après avoir remporté le Festival de robotique en mars à Montréal, c'est avec enthousiasme et fébrilité que les élèves de l'école se sont rendus à la compétition internationale à Toronto en juin 2014. Une belle fierté puisque l'école alternative Papillon-d'Or était l'une des cinq écoles représentantes du Québec à cette compétition qui réunissait 72 équipes dont 24 équipes du Canada, 24 équipes des États-Unis et 24 équipes provenant d'autres pays. Plusieurs mois et une centaine d'heures d'activités parascolaires ont été nécessaires afin de bien se préparer à la compétition. Pour leur participation à Toronto, les élèves se sont même donnés un défi supplémentaire en décidant de faire leur présentation en anglais.

ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHANOINE-DELISLE ET PAVILLON SAINT-PAUL

288
élèves

Une implication bien réelle pour la réussite des élèves

L'année scolaire de l'école Chanoine-Delisle est sans contredit une année remplie d'activités et de projets ayant connu un franc succès auprès des élèves. L'école a entre autres introduit le développement des projets personnels par les élèves. Ces projets, qui visent la connaissance de soi, ont été très appréciés par ces derniers. Aussi, les ateliers cinq épices ont remporté beaucoup de popularité, de même que le projet au préscolaire « Je nage, je bouge et je cuisine ». Ces derniers ont été réalisés en partenariat avec Québec en forme dans le but de développer de saines habitudes de vie. Plusieurs activités et sorties éducatives ont permis aux élèves d'élargir leurs horizons. Parmi celles-ci on retrouve: Gilles Parent pour la Semaine québécoise des familles, visite de la Cité de l'Or pour les élèves de 6^e année lors de la Semaine minière, Sautons en cœur avec la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, ateliers avec Tennis Québec, Défi 5-30, sorties à l'Aqua-Spec avec Québec en forme...

61
élèves

ÉCOLE CHARLES-RENÉ-LALANDE

Un mini-congrès teinté de grandes valeurs

C'est sous le thème « Pour une année flamboyante » que l'année scolaire 2013-2014 prenait son envol. Une entrée colorée qui soutenait de grandes valeurs : créativité, coopération, persévérance, plaisir, ouverture aux autres et réalisation de soi! Différentes activités ont soutenu cette thématique en cours d'année telles que le mini-congrès annuel ; une tradition qui a lieu depuis plus de 20 ans à l'école Charles-René-Lalande. Deux journées d'ateliers sont offertes aux élèves où les animateurs partagent leurs passions et leur savoir-faire dans différents domaines. Les arts, les métiers, les sports, et la culture autochtone étaient à l'honneur au programme 2013-2014. Les élèves choisissaient les ateliers qui les intéressaient pour combler leur curiosité et leur désir d'apprendre. Le dynamisme de l'école était palpable tout au long de l'année. Des activités décloisonnées pour tous les élèves lors des journées thématiques, un spectacle sur la cyberintimidation, le Brunch printanier familial, des ateliers de cuisine santé «cinq épices » et la kermesse de fin d'année ont été de belles réussites.

334
élèves

ÉCOLE DES EXPLORATEURS

Rapprocher les pères de l'école

L'école Des Explorateurs a lancé en 2013-2014 un projet novateur s'intitulant « Rapprocher les pères de l'école ». Ce dernier visait, par le biais de la relation père-fils, à solidifier le rôle de la famille, de l'école et de l'élève. Durant quelques mois, des ateliers mettant en action des papas d'élèves ont été organisés par le directeur, des enseignants, des conseillers pédagogiques et un membre du conseil d'établissement. En proposant ces ateliers, les papas ont participé à la vie de l'école en tentant de comprendre la réalité qui se vit. Ainsi, le père se sont sentis davantage interpellé et impliqué dans la réussite de son enfant. De plus, ce projet propose une place de choix pour le père dans le système scolaire puisqu'il lui donne un rôle. Il s'agit d'un projet rassembleur qui permet de partager sur l'implication et la vision que les pères ont de l'école et l'importance de la collaboration père-école pour faire une différence sur la réussite des garçons.

ÉCOLE LOUIS-QUERBES

46
élèves

Animée par le mieux-être et le mieux-vivre

L'école Louis-Querbes déploie tous ses efforts pour stimuler la créativité et offrir un milieu où il fait bon apprendre. Une activité intergénérationnelle en arts plastiques, la confection de bijoux avec une artiste professionnelle et la visite de l'auteure Stéphanie Déziel ne sont que quelques exemples. De nombreux partenaires ont également contribué aux apprentissages tels que Québec en forme avec ses ateliers de cuisine santé « cinq épices » et le Service culturel de Val-d'Or, qui a présenté à l'école une activité médiévale. Un spectacle contre l'intimidation par Prévention jeunesse et le Club Optimiste ainsi qu'une présentation d'un élève de l'école Charles-René-Lalande, qui a mis sur pied un site Internet sur ce sujet, ont sensibilisé les élèves à l'intimidation. Finalement, le comité d'aménagement de la cour d'école a débuté un nouveau projet de plantation d'arbres qui se poursuit jusqu'en 2015. La rentrée 2013 a aussi été marquée par l'ouverture officielle d'un service de garde en milieu scolaire.

93
élèves

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Au menu : des collations santé

L'atmosphère familiale et communautaire est présente tout au long de l'année dans les différentes activités et événements rassembleurs de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption. L'implication des parents, des partenaires et la grande collaboration du personnel de l'école est une vraie richesse qui permet de soutenir l'importance de l'éducation et la réussite de tous. La culture et l'activité physique sont soutenues notamment par la tenue d'une semaine de lecture et des olympiades en fin d'année. L'entrepreneuriat a notamment pris de l'ampleur à l'école avec la mise sur pied de la cantine « Le coin des petits gourmands » par les élèves de 5^e et 6^e année, qui permet d'offrir chaque jour des collations santé à l'ensemble des élèves de l'école. Les élèves sont responsables de regarder les circulaires pour identifier le menu de la semaine et doivent établir leurs prix de vente pour chacun des items. Pour l'ensemble des élèves, ce service leur permet d'apprendre à gérer leurs sous. Mentionnons que le projet prend de l'ampleur à chaque année et a remporté un prix au gala local du Concours québécois en entrepreneuriat.

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

319
élèves

Faire le plein d'énergie et se dépasser!

Les élèves de l'école Notre-Dame-de-Fatima ont vécu une expérience interactive hors du commun lors du passage du Véhicube du Grand Défi Pierre Lavoie. Ils ont notamment appris les rudiments d'une saine alimentation pendant l'atelier « Manger mieux » et pédalé en peloton dans un univers complètement éclaté dans l'atelier Bouger plus. La Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi avait même lancé le défi aux élèves d'amasser plus de 10 000 cubes énergie. Le défi fut relevé et un montant de 5 000 \$ a été remis à l'école pour finaliser la revitalisation du parc-école. Par cette expérience, les élèves ont appris à persévérer, à se dépasser et à développer le goût de l'effort, des valeurs qui leur seront grandement utiles dans tout leur cheminement scolaire. Également, dans le cadre des Journées de la persévérance, les classes ont eu la visite de Samuel Henley, capitaine des Foreurs (saison 2013-2014), qui leur a livré un message positif et convaincant sur l'importance de persévérer dans son parcours scolaire.

244
élèves

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Participer pour rendre une école encore plus vivante!

Tout au long de l'année, les élèves de l'école Notre-Dame-du-Rosaire ont vécu de nombreuses activités à développement pédagogique et des projets motivants ont vu le jour. Des élèves de 5^e et 6^e année ont eu la chance de vivre un laboratoire de biologie hors du commun au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - Campus de Val-d'Or, qui s'intitulait « En santé pour mes cellules ». L'objectif de cette activité spéciale était de faire découvrir un laboratoire de science à des élèves du primaire, mais aussi de voir l'installation d'une vraie classe de science au Cégep. Cette sortie pédagogique a été très riche en apprentissages, appuyant l'importance de développer de bonnes habitudes de vie. Outre cette visite au Cégep, la Semaine de la lecture a eu lieu en mai sous le thème : « La lecture, un trésor à découvrir ». Cette année, l'école a accueilli l'auteure Martine Latulippe qui, par des ateliers de rôles et la présentation de ses livres, a transmis l'importance de l'écriture et de la lecture. Mentionnons finalement que le Gouvernement d'école anime toujours la vie des élèves et du personnel et qu'une soixantaine de parents sont venus présenter leur métier en classe pour donner le goût aux élèves de se choisir un métier, découvrir leurs intérêts et de se projeter dans l'avenir.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

366
élèves

De belles avancées pour les apprentissages éducatifs et sociaux

L'école Saint-Joseph s'est dotée de nouveaux moyens pour amener ses élèves à vivre des réussites, tant par ses apprentissages académiques que sociaux. Un projet technologique en 5^e année a été expérimenté pour permettre d'augmenter le niveau de compétence face à l'utilisation des outils technologiques (logiciel WordQ) pour les élèves ayant des besoins particuliers. Un projet en psychomotricité avec le préscolaire a été mis sur pied permettant aux élèves d'accéder au programme d'éducation physique : trois périodes par cycle. Un enfant qui est bien développé sur le plan moteur sera mieux préparé à l'écriture et à la lecture lors de son entrée en première année. Le projet « Voyage autour du monde » initié par les intervenants du service de garde a, quant à lui, permis aux élèves de découvrir différents pays tout au long de l'année. Les enfants ont exploré plus de 12 pays en 12 journées pédagogiques. De plus, ils ont fait une croisière aux Caraïbes pendant la semaine de relâche. Plusieurs activités étaient préparées pour leur faire découvrir les différents plats et les coutumes de chaque pays. Mentionnons finalement que l'école a accueilli avec succès dans sa grande famille 70 nouveaux élèves et leurs parents provenant du secteur de Sullivan.

ÉCOLE SAINT-PHILIPPE

190
élèves

« Prends ton envol avec Casimir »

Avec comme fil conducteur le projet Casimir et ses valeurs, de belles nouveautés ont agrémenté la vie de l'école. Des activités innovatrices et variées ont été organisées tout au long de l'année. Le journal étudiant a refait surface pour informer les élèves et leurs parents des activités se tenant dans les murs de l'établissement. Un conseil étudiant a vu le jour pour développer le sentiment d'appartenance à l'école et de l'animation sur la cour d'école, durant les heures de dîner, a été mise en place via le programme des Jeunes Leaders. Une mascotte pour l'école, du nom de Philippe, a même été créée par quelques élèves de 6^e année. Afin de développer leur conscience environnementale, les élèves de la 6^e année ont également participé à une activité écologique en adoptant un cours d'eau. En plus de participer à des cliniques de sensibilisation sur l'intimidation et la violence, les élèves de la troisième à la sixième année ont répondu à un questionnaire sur le sujet donnant ainsi des pistes de solutions, notamment l'installation et la publicisation des boîtes aux lettres disponibles pour tous dans le but de la dénonciation qui seront en vigueur en 2014-2015..

257
élèves

ÉCOLE SAINT-ISIDORE

Un milieu d'apprentissage où il fait bon vivre

L'école est un endroit dynamique et les activités y sont diversifiées, visant les apprentissages pour ses élèves. Tout au long de l'année, plusieurs projets mobilisateurs ont vu le jour. Soulignons une nouveauté cette année avec la présence des « Jeunes Leaders ». Un groupe d'élèves dévoués qui ont assuré l'animation de la cour d'école de deux à trois midis par semaine. Certains élèves ont participé à différents projets de « culture à l'école » ou encore au tutorat. Des fêtes thématiques comme une Semaine de la lecture et le Mois de l'activité physique avec notamment le Bouge-O-thon sont aussi des projets rassembleurs pour l'école. Encore cette année, le thème de l'école, « À Saint-Isidore, on découvre, on explore! » a su animer et mobiliser le milieu. Le comité de mobilisation, les rassembleurs du trésor, composé d'élèves et de personnel enseignant, ont été des acteurs clés pour l'organisation de diverses activités thématiques. C'est avec fierté que le journal Le Raconteur a publié certaines des réalisations de l'école. L'engagement et le dynamisme, tant de l'équipe-école que des élèves, témoignent que l'école Saint-Isidore est un milieu d'apprentissage où il fait bon vivre.

237
élèves

ÉCOLE SAINT-SAUVEUR

Toujours en action pour la motivation

C'est sous le thème « Des talents variés, une école allumée » que s'est déroulée la rentrée scolaire avec la collaboration de la « Cité de la danse ». Ce thème représente bien les activités ayant lieu dans cette école où ça bouge et où les élèves ont leur place pour participer. La visite du Grand défi Pierre Lavoie a donné aux élèves le goût de se dépasser. Un projet en lien avec les Jeux olympiques de Sochi a aussi été initié et a marqué les élèves à l'hiver 2014. L'ouverture en règle des Jeux a eu lieu dans l'école avec la flamme, des représentants de 15 pays (avec leur drapeau), l'hymne canadien ainsi qu'un mot du directeur sur la persévérance des athlètes et des élèves. La flamme olympique, fabriquée par les élèves de 3^e année, a circulé de classe en classe durant toute la durée des Jeux. Les médaillés canadiens, les mises à jour des records mondiaux, l'horaire de chaque compétition, ont été affichés sur des babillards à l'entrée de l'école. Un tableau a été érigé avec les noms de tous les élèves méritant une reconnaissance dans un champ donné: devoir bien fait, rang bien pris, une main levée, etc.

ÉCOLE SAINTE-LUCIE

236
élèves

Lire et donner au suivant, de bonnes habitudes de vie

« La culture, toute une école! », cela représente bien l'esprit de l'école Sainte-Lucie et le thème de l'année 2013-2014. Dans le cadre de leur projet Donner au suivant, qui consiste à amener les élèves à s'engager auprès des organismes qui viennent en aide aux personnes démunies, les élèves ont offert des cartes de la Saint-Valentin et des spectacles pendant le temps des Fêtes aux personnes âgées des CHSLD. Ces activités communautaires contribuent à améliorer leurs compétences en français, à développer leurs talents artistiques et surtout à créer du bonheur autour d'eux. Un second projet d'ampleur a pour sa part mis la lecture au premier plan. Les Olympiques de la lecture ont invité les élèves à réaliser la lecture d'un nombre impressionnant de pages en quatre semaines. En lien avec la Semaine de la persévérance scolaire, ces Olympiques se déroulaient cette année en même temps que les Jeux olympiques à Sotchi. La compétition s'est déroulée entre les classes de l'école et les défis étaient adaptés au niveau scolaire. Des prix et des médailles de la persévérance ont été remis aux classes gagnantes.

ÉCOLE SAINTE-MARIE

251
élèves

Fier de ses succès!

Sous le thème « Affiche tes couleurs », l'école Sainte-Marie a tenu plusieurs réalisations avec la collaboration du personnel, des élèves, des parents et aussi des différents partenaires. L'implication des élèves dans différents projets culturels a permis de développer leur créativité et de leur faire vivre des réussites et une grande fierté. La visite de l'hôtel de ville de Val-d'Or et l'élection d'un maire au 3^e cycle en est une belle démonstration. Des ateliers de chorale d'élèves, d'autoportrait avec une artiste professionnelle, une pièce de théâtre dans le cadre de l'Hiver en fête ainsi que le grand spectacle musical de fin d'année font partie des grandes réalisations et souvenirs de cette belle année. Notons finalement, le projet rassembleur de lip-dub qui a mobilisé toute l'école, le temps d'une chanson et qui a connu un vif succès.



LES ÉCOLES SECONDAIRES

ÉCOLE SECONDAIRE LA CONCORDE

218
élèves

Des médiateurs et des arts à La Concorde

L'école secondaire La Concorde a multiplié ses efforts pour favoriser la fierté de ses élèves et le sentiment d'appartenance à l'école. En 2014, l'école a proposé une toute nouvelle façon d'intervenir au sein de son établissement en impliquant des élèves. Un projet pilote portant sur la gestion des conflits a permis de former huit élèves afin qu'ils deviennent des médiateurs dans leur école. Les élèves de l'école ont également fait une mosaïque en céramique avec l'aide d'une artiste à l'école. Celle-ci est installée de façon permanente dans l'escalier. Les élèves de l'école voulaient laisser un message aux élèves actuels et futurs à partir de la citation suivante : « Les mots sont des grains de nourriture pour l'esprit ». Les artistes ont créé une œuvre à partir de dessins soumis par les élèves. De plus, dans le cadre du Festivert, un second projet artistique a vu le jour avec les élèves du 3^e secondaire. Ils ont fait une exposition d'œuvres créés à partir de matériaux recyclés et celle-ci a été présentée à Val d'Or et à l'école.

ÉCOLE SECONDAIRE LE TRANSIT

427
élèves

Une nouvelle option voit le jour : L'école branchée 2.0

Afin de motiver ses élèves et de favoriser des apprentissages de qualité, l'école secondaire Le Transit a fait preuve d'innovation, en étant la première école de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois à offrir une option axée sur les nouvelles technologies. Pour ce faire, une classe a été équipée de iPad. Cet outil a été choisi pour sa polyvalence, sa facilité d'emploi et surtout ses nombreuses fonctionnalités. Même s'il est encore trop tôt pour évaluer son impact sur la réussite des élèves, il n'en reste pas moins que cette dernière a suscité énormément d'intérêt chez les élèves avec plus de 126 demandes. Parmi les réalisations de l'année, un blogue en lecture a permis de favoriser les échanges sur les lectures pour les élèves, le personnel et aussi les parents. À sa 3^e édition, la Journée carrières s'est tenue sur une journée entière. Elle a débuté par une conférence portant sur la motivation et la persévérance, suivi de 4 ateliers aux choix pour les élèves où ils ont pu en apprendre davantage sur différents métiers.

407
élèves

ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMPLIN

Le Projet d'époque soulignant le 75^e de la Ville

Les élèves de 2^e secondaire et le personnel de l'école secondaire le Tremplin se sont réunis en 2013-2014 autour d'un projet rassembleur et mobilisateur : le Projet d'époque. Par cette initiative, les élèves avaient pour mission de mettre en évidence l'histoire de la ville de Malartic qui célébrait son 75^e anniversaire. Au cours de l'année scolaire, des activités ont été organisées pour célébrer l'histoire, mais aussi valoriser les infrastructures de la ville. Les élèves ont organisé une journée blanche à l'extérieur, une semaine d'époque, un banquet et un spectacle de théâtre. L'école a célébré leur ville mais a aussi réussi à tisser des liens avec leur communauté, notamment les personnes âgées. D'autres projets porteurs se sont déroulés au cours de l'année. De septembre jusqu'à la fin novembre, les élèves de 5^e secondaire ont participé activement à l'activité scientifique « J'adopte un cours d'eau » qui figure parmi les activités du projet régional « Engagés au fil de l'eau ». Le Gala Victoire récompensant les réussites des élèves et la participation au Défi génie inventif ont une fois de plus marqué l'année scolaire.

1126
élèves

POLYVALENTE LE CARREFOUR

Des projets stimulants pour chacune des clientèles

La Polyvalente Le Carrefour est reconnue comme une école présentant des projets stimulants à l'ensemble de ses élèves. Encore cette année, la clientèle a eu la chance de s'impliquer dans différents projets culturels, sorties sportives et voyages éducatifs. De nouvelles initiatives ont aussi vu le jour. Par exemple, les élèves du programme de formation à un métier semi-spécialisé (FMS) ont organisé la Course de la persévérance. Les élèves en stratégie de continuité ont, quant à eux, vécu un projet interdisciplinaire durant l'année scolaire, avec comme fil conducteur le monarque, ce magnifique papillon. Une vidéo a été réalisée par ces élèves et ces derniers ont eu la chance de partager leur savoir avec des élèves d'une classe de 3^e année du primaire. Des autoportraits sur planche de bois ont été créés par une soixantaine d'élèves de 3^e secondaire en arts plastiques à partir de matières recyclées et ont été exposés à la MRC de la Vallée-de-l'Or. De plus, un projet iPad pour des élèves de la Serre des Tournesols a également été réalisé et a suscité l'intérêt des élèves, un pas de plus pour la réussite.

LES CENTRES DE FORMATION

CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

1062
élèves

CENTRE L'HORIZON (VAL-D'OR), CENTRE LA CONCORDE (SENNETERRE), CENTRE LE TRAIT-D'UNION (MALARTIC)

Un partenariat fort qui conduit à des résultats concrets : 10 ans d'intégration sociale

Depuis les dix dernières années, la formation générale des adultes de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) offre le programme Intégration sociale qui permet à des personnes éloignées du marché du travail, de sortir de l'isolement et de devenir des citoyens actifs. Par un partenariat fort entre les domaines de la formation, de l'employabilité et des habiletés sociales, plus de 500 personnes ont eu la chance de participer à ce programme. Il permet à ceux et celles qui vivent différentes difficultés de retrouver leur confiance en soi et d'expérimenter un stage de travail. La formation générale des adultes les aide à atteindre certains objectifs précis. Grâce à ce programme, plusieurs élèves sont devenus des citoyens actifs dans leur milieu. Le programme est efficace grâce à ce partenariat qui considère à la fois l'expérience vécue par l'élève, l'intervention du milieu de la réadaptation ou l'intégration et l'intervention des organismes communautaires. Les partenaires sont notamment le Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-l'Or, le Centre local d'emploi, le CRDI Clair Foyer, le Centre d'intégration l'Envol, l'Équipe La Petite Rencontre, le Club des handicapés, le Centre d'amitié autochtone, le Centre de services urbains et plusieurs autres organismes publics et communautaires dans les secteurs de Val-d'Or, Senneterre et Malartic.

620
élèves

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE VAL-D'OR

Un Centre dynamique offrant des programmes de formation de qualité

L'effervescence du Centre de formation professionnelle ne cesse de se faire sentir tant au niveau de la clientèle du Centre national des mines qu'à l'intérieur des murs de l'établissement. Les services rendus aux élèves, l'encadrement offert par les enseignants et l'offre de services éducatifs et complémentaires distinguent la formation dispensée par le CFP Val-d'Or. Le Centre établit également des collaborations avec les écoles primaires, secondaires et les centres de formation générale des adultes pour mieux faire connaître ses programmes de formation. L'année 2013-2014 restera aussi dans les mémoires par la participation de 18 élèves au stage à l'international, l'implantation d'un programme d'alternance travail-études en Mécanique automobile, une médaille d'or en Mécanique automobile aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle à Québec et la participation aux compétitions nationales à Toronto. Les travaux du projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle Val-d'Or se poursuivaient et l'annonce de financement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a eu lieu en septembre 2014.

618
élèves

CENTRE NATIONAL DES MINES

Répondre aux réalités et aux besoins des entreprises

Le Centre national des mines (CNM) forme annuellement des centaines de travailleurs pour répondre aux besoins des entreprises et du marché du travail québécois et international. L'expertise du CNM est reconnue et des partenariats sont établis avec 13 entreprises minières au Québec pour soutenir concrètement la formation des travailleurs miniers, en permettant d'offrir la formation en véritable milieu de travail. De plus, le CNM a implanté un programme d'alternance travail-études en forage dynamitage et une collaboration avec la Commission scolaire Crie a permis de former 16 élèves anglophones en Conduite de machines de traitement du minerai. En 2013-2014, 364 élèves étaient inscrits au CNM dans l'un des quatre principaux programmes de formation minière menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) : extraction de minerai, forage au diamant, forage et dynamitage et conduite de machine de traitement du minerai. De plus, près de 700 travailleurs ont été formés par le Service aux entreprises.

LES DIFFÉRENTS RAPPORTS



RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

M. Fernand Roy, commissaire à l'éthique et à la déontologie, indique dans son rapport 2013-2014 qu'aucune plainte ne lui a été transmise.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Durant l'année scolaire 2013-2014, Mme Katy Délisle, nommée protecteur de l'élève le 19 novembre 2013, atteste n'avoir reçu aucune plainte officielle depuis son entrée en fonction. Par contre, madame Délisle confirme avoir répondu à trois appels de parents en lien avec des cas d'intimidation. Les parents désiraient obtenir des renseignements et du support dans des situations où ils étaient en désaccord avec des décisions prises par la direction de l'école de leur enfant. Dans tous les cas, les discussions, explications et recommandations du protecteur de l'élève ont rassuré les parents. Ces derniers ont été orientés vers des moyens efficaces de rétablissement de la communication avec la direction d'école afin de trouver un terrain d'entente dans le meilleur intérêt de leurs enfants.

RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS ET EXAMEN DES PLAINTES

Tableau 1

DEMANDES REÇUES	2013-2014	
Nombre	12	
Parents n'ayant pas donné suite	3	25 %
Dossiers transmis aux directions d'établissement	7	58 %
Dossiers transmis aux services administratifs de la CS	1	8 %
Dossiers traités par la responsable des plaintes	1	8 %

Tableau 2

OBJET DES DEMANDES	2013-2014	
Conflit entre élèves	2	17 %
Difficultés avec le personnel des établissements	2	17 %
Décisions et sanctions	2	17 %
Services offerts	2	17 %
Transport scolaire	1	8 %
Admission et classement	1	8 %
Objet non spécifié	2	17 %



RAPPORT SOMMAIRE DES SIGNALEMENTS ET PLAINTES RELATIVES À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION - (LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE 96.12 ET 220)

NATURE DES PLAINTES PORTÉES À LA CONNAISSANCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE EN 2013-2014

INTIMIDATION		Au primaire	Au secondaire
	Nombre de rapports	3	20
Nombre d'écoles visées	2	2	
Nombre total d'écoles	14	4	

VIOLENCE		Au primaire	Au secondaire
	Nombre de rapports	9	24
Nombre d'écoles visées	4	2	
Nombre total d'écoles	14	4	

NATURE DES INTERVENTIONS

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes ont été mises en place selon la nature des événements:

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, de la victime et des témoins;
- protection pour les victimes et les témoins (selon le cas);
- mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- référence au personnel professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur, travailleur social) ou d'un partenaire;
- suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe.

Des mesures préventives ont été mises en place dans les écoles par le biais des activités suivantes :

- activités structurées et animées dans la cour d'école;
- ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants;
- dépliant d'information destiné aux parents;
- formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école;
- formation pour les conducteurs d'autobus.

Remarques particulières

- Il n'y a eu aucune expulsion d'élèves de la Commission scolaire.
- Aucune plainte n'a fait l'objet d'une demande auprès du protecteur de l'élève.
- De façon générale, les parents et les élèves se sont déclarés satisfaits des interventions mises en place par la direction de l'école.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE

1.0 PRÉAMBULE

- 1.1 Le présent code d'éthique et de déontologie engage les commissaires à contribuer à une gouvernance professionnelle et au maintien d'un lien de confiance de tous les instants avec le personnel, la population et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au Québec. Il constitue une référence éthique pour les commissaires et contribue à assurer le respect et la protection des personnes. Par l'adoption de ce code, les commissaires entendent assurer l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité dans l'administration de la Commission scolaire.
- 1.2 C'est un outil qui nous permet de poursuivre nos objectifs au regard de la qualité et de l'accès aux services éducatifs, de gouverner, d'assurer la réussite de tous ses élèves, de soutenir et d'accompagner nos établissements scolaires et de contribuer au développement de notre communauté, de notre région.
- 1.3 Ce règlement répond aux exigences des lois et propose un encadrement respectant les attentes de la population de son territoire et les principes d'une gouvernance de qualité.

2.0 FONDEMENTS

- 2.1 Le présent règlement s'appuie sur les valeurs retenues par notre Commission scolaire : « La justice, la fierté, le respect, la responsabilité, la rigueur, l'engagement, la coopération et la créativité. »
- 2.2 Il s'appuie sur une moralité administrative irréprochable.
- 2.3 Il s'appuie sur une volonté de placer l'élève et son projet de réussite au cœur de nos activités de gouvernance.

3.0 ENCADREMENTS

Le présent règlement respecte l'esprit des lois québécoises concernées et les politiques de notre Commission scolaire.

4.0 DÉFINITIONS

Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

4.1 Commission

Désigne la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

4.2 Commissaire

Désigne un commissaire élu, coopté ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et un commissaire représentant du comité de parents.

4.3 Conseil

Désigne le conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

4.4 Éthique

Désigne un ensemble de règles de conduite, de règles de morale.

4.5 Déontologie

Désigne un ensemble de règles, de devoirs qui régissent une profession ou une fonction, ceux qui l'exercent et les rapports entre ces derniers et le public.

4.6 Code d'éthique et de déontologie

Représente une feuille de route sur les façons d'être et de se comporter des commissaires; un engagement personnel pour ces derniers; une image de marque; l'héritage d'un conseil envers un autre conseil.

4.7 Famille immédiate et alliés

Désigne les liens qui existent entre un commissaire et l'une ou l'autre des personnes suivantes :

4.7.1 Parent

Le père, la mère, le père par remariage, la mère par remariage ou un parent nourricier, le frère, la sœur, le demi-frère, la demi-sœur, un enfant (y compris l'enfant du conjoint), l'enfant d'un premier lit, l'enfant en tutelle, le petit-fils, la petite-fille, le beau-père, la belle-mère, le beau-frère, la belle-sœur, le gendre, la bru.

4.7.2 Conjoint

La personne qui cohabite avec le commissaire et qui le présente publiquement comme son conjoint ou sa conjointe.

4.7.3 Ex-conjoint

La personne qui a cohabité avec le commissaire et qui était présentée publiquement comme son conjoint ou sa conjointe.

5.0 CHAMP D'APPLICATION

- 5.1 Le Code d'éthique et de déontologie s'adresse à tous les commissaires de la Commission scolaire. Il s'applique intégralement durant son mandat. Son application se poursuit après son mandat pour les questions relatives à la confidentialité et à toute information privilégiée qu'il a pu obtenir en cours de mandat.
- 5.2 Il s'applique en tout temps, soit lors d'une séance publique du conseil des commissaires ou du comité exécutif, lors d'un huis clos, d'une séance de travail, de même qu'en tout autre occasion.
- 5.3 Le président s'assure de l'application de ce règlement.

6.0 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

Dans l'exercice de sa charge, le commissaire respecte les valeurs et les attitudes conformes à l'esprit de son engagement pris lors de son assermentation, ainsi plus particulièrement :

- 6.1 Le commissaire exerce sa fonction dans le respect des chartes, des lois et règlements et des politiques établies.
- 6.2 Le commissaire fait preuve de loyauté et de respect des orientations, des priorités, des politiques, des décisions et des règlements établis par le conseil.
- 6.3 Le commissaire doit avoir un comportement digne et compatible avec ses fonctions pour, ainsi, protéger la crédibilité de la Commission scolaire.
- 6.4 Le commissaire doit faire preuve de discrétion et conserver pour lui seul tout renseignement et information obtenus dans l'exercice de ses fonctions ou par son privilège de proximité avec la clientèle et le personnel de la Commission scolaire. Sans être limitatifs, voici quelques exemples d'information ou de renseignements visés par le présent alinéa :
- Les discussions sur des négociations en cours;
 - Les négociations avec les fournisseurs;
 - La vie privée du personnel, des élèves, de leur famille, ainsi que des membres du conseil des commissaires dans le respect de la protection des renseignements personnels;
 - La sélection du personnel;
 - Les mesures disciplinaires;
 - Les documents en cours d'élaboration par la Commission scolaire et identifiés « confidentiel » ou « document de travail »;
 - Les documents des autres organismes publics et qui ne sont pas encore divulgués par ces derniers;
 - Toute information pour laquelle le conseil des commissaires, le comité exécutif ou un groupe de travail a convenu d'un huis clos ou d'une non-diffusion.

- 6.5 Le commissaire fait preuve de sérieux et de rigueur dans ses analyses et dans les jugements qu'il porte.
- 6.6 Le commissaire n'exerce pas seul sa fonction. Il fait partie d'un conseil composé de l'ensemble des commissaires et c'est dans un cadre de collégialité qu'il remplit son mandat.
- 6.7 Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du conseil et le personnel œuvrant dans l'organisation.
- 6.8 Le commissaire ne peut intervenir de son propre chef dans l'administration d'un établissement ou de la Commission scolaire.
- 6.9 Le commissaire ne peut intervenir de son propre chef dans le règlement d'une situation impliquant un élève ou un parent. Il se doit d'informer ces derniers du processus de traitement des litiges.
- 6.10 Le commissaire exerce ses fonctions avec honnêteté, loyauté et dans le meilleur intérêt de la Commission scolaire et de la population qu'elle dessert.
- 6.11 Le commissaire peut manifester son désaccord avec une décision prise par le conseil sans aller à l'encontre de ses obligations légales, sans discréditer les membres du conseil et la Commission scolaire et dans le respect de son code d'éthique.
- 6.12 Le commissaire assume son devoir de disponibilité et d'assiduité aux séances du conseil et aux activités auxquelles il a accepté de participer.

7.0 LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

7.1 Mesures de prévention : dénonciation d'intérêts

- 7.1.1 Constitue une situation de conflit d'intérêts au sens de l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique, toute situation où le commissaire a un intérêt direct ou indirect, pécuniaire ou non, dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Commission scolaire.
- 7.1.2 La notion de conflit d'intérêts doit être interprétée dans son sens le plus large, de façon à inclure toute situation où le commissaire risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel, celui de ses proches ou celui d'une tierce partie avec laquelle il a des liens ou des intérêts et celui de la Commission scolaire.
- 7.1.3 Au moment de son entrée en fonction, le commissaire doit soumettre par écrit au directeur général une déclaration des intérêts détenus ou une déclaration des situations ou liens susceptibles de conflit d'intérêts. Au besoin, le commissaire procède lui-même à une mise à jour de sa déclaration, surtout lorsque survient un changement quant à sa dernière déclaration.
- 7.1.4 Lors des activités de représentation où la Commission scolaire défraie le coût de l'inscription, un commissaire délégué peut recevoir des marques d'hospitalité, de gratitude, gagner un prix de présence ou recevoir un cadeau de participation. Le commissaire peut conserver l'avantage reçu. Cependant, il a l'obligation d'informer le conseil par une déclaration écrite pour tout avantage dépassant la valeur de 100 \$.

7.2 Identification de situations de conflit d'intérêts

Le commissaire doit s'assurer d'éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêt. Ceux-ci se regroupent en quatre (4) catégories :

7.2.1 Rapport avec l'argent

- 7.2.1.1 Accepter les avantages directs, cadeaux, marques de reconnaissance en lien avec un dossier traité par le conseil des commissaires.
- 7.2.1.2 Utiliser des biens de la Commission scolaire à des fins personnelles, sous réserve des politiques ou instructions existantes.
- 7.2.1.3 Participer à la décision de l'attribution d'un contrat entre la Commission scolaire et un organisme ou une entreprise dans laquelle le commissaire ou un membre de sa famille immédiate ou alliés possède un intérêt direct ou indirect.

7.2.2 Rapport avec l'information

Utiliser délibérément des informations privilégiées obtenues dans le cadre de sa fonction de commissaire, à des fins personnelles, ou pour favoriser ou nuire à une tierce personne.

7.2.3 Rapport avec l'influence

Utiliser son titre de commissaire pour obtenir directement ou indirectement un bénéfice pour lui-même ou une tierce personne avec laquelle il est lié (trafic d'influence).

7.2.4 Rapport avec le pouvoir

7.2.4.1 Utiliser un discours pouvant porter atteinte à la crédibilité et la réputation de la Commission scolaire.

7.2.4.2 Avoir un comportement pouvant porter atteinte à la crédibilité et la réputation du conseil des commissaires.

8.0 MÉCANISME D'APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

8.1 **Plainte**

Toute personne peut porter plainte contre un commissaire pour un manquement aux règles d'éthique et de déontologie qui régissent sa fonction. La plainte est adressée au secrétaire général. Elle doit être faite par écrit, signée et exposer les faits justifiant la plainte. Le secrétaire général doit l'acheminer au commissaire à l'éthique et à la déontologie.

8.2 **Désignation d'un commissaire à l'éthique et à la déontologie**

8.2.1 Considérant qu'en vertu de l'article 175.1 de la LIP aucune personne du conseil des commissaires ou du personnel régulier de la commission scolaire ne peut agir afin de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique ni imposer une sanction.

8.2.2 Le conseil des commissaires nommé, par résolution, une personne extérieure à l'organisation présentant les compétences recherchées pour traiter les plaintes.

8.2.3 Le conseil des commissaires nommé, par résolution, un substitut au commissaire à l'éthique, qui remplace ce dernier en cas d'absence ou d'empêchement.

8.3 **Durée du mandat**

Le commissaire à l'éthique et à la déontologie et son substitut sont nommés pour la durée du mandat du conseil. Ils demeurent toutefois en fonction jusqu'à la nomination du nouveau commissaire à l'éthique et à la déontologie par un nouveau conseil des commissaires élu selon la Loi sur les élections scolaires.

8.4 **Mandat**

Le mandat du commissaire à l'éthique et à la déontologie est de :

Recevoir la plainte transmise;

Déterminer la recevabilité de la plainte;

Faire enquête;

Déterminer s'il y a eu contravention au présent code;

Imposer une sanction selon les limites établies;

Le cas échéant, fait une recommandation au conseil afin d'entreprendre des procédures judiciaires en déclaration d'inhabilité du commissaire (Loi sur les élections scolaires);

Produire un rapport annuel.

9.0 TRAITEMENT DES PLAINTES

9.1 **Plainte transmis**

Les situations ou les allégations analysées par le commissaire à l'éthique et à la déontologie proviennent de plaintes reçues par le service du secrétariat général. Ces documents doivent être signés et datés par leurs auteurs.

9.2 **Recevabilité de la plainte**

Le commissaire à l'éthique et à la déontologie décide de la recevabilité de la plainte. Toute plainte jugée frivole, abusive, vexatoire ou manifestement mal fondée peut être rejetée à cette étape. Si le commissaire à l'éthique et à la déontologie juge que le commissaire n'a pas dérogé aux responsabilités et devoirs du code d'éthique et de déontologie, il avise par écrit le plaignant et le commissaire visé par la plainte de sa décision.

9.3 **Faire enquête**

9.3.1 Si la plainte est jugée recevable le commissaire à l'éthique et à la déontologie procède à une enquête dans les trente (30) jours suivant sa décision sur la recevabilité.

9.3.2 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie invite le commissaire visé par la plainte à lui fournir ses observations, par écrit, et si ce dernier le demande, il pourra être entendu à ce sujet.

9.3.3 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie peut également recueillir les observations de toute personne, s'il le juge opportun.

9.4 **Déterminer s'il y a eu contravention au présent code**

9.4.1 À la suite de son enquête, le commissaire à l'éthique et à la déontologie décide s'il y a ou non contravention au présent code.

9.4.2 La décision est communiquée par écrit au commissaire visé par la plainte, au plaignant et au secrétaire général.

9.5 **Imposer une sanction selon les limites établies**

9.5.1 Sur conclusion que le commissaire a contrevenu au présent code d'éthique et de déontologie, le commissaire à l'éthique et à la déontologie peut lui imposer une sanction. La décision est finale et sans appel.

9.5.2 Pour le choix de la sanction, le commissaire à l'éthique et à la déontologie tient notamment compte de la gravité du manquement et du caractère répétitif des manquements au présent code. Les sanctions peuvent être :

- Un avertissement écrit;
- Un blâme écrit;
- Une suspension définitive ou temporaire de sa participation à des comités de travail.

9.5.3 Cependant, une suspension du droit de participer aux réunions du conseil des commissaires ou du comité exécutif, ou une coupure de traitement ne relève pas de ses compétences.

9.6 **Recommandation au conseil**

9.6.1 Si le commissaire à l'éthique et à la déontologie est d'avis, à la suite de son enquête, qu'un commissaire a commis une malversation, un abus de confiance ou une autre inconduite grave, il doit informer le commissaire visé par la plainte des manquements reprochés ainsi que des sanctions qui peuvent lui être imposées en vertu du présent code.

9.6.2 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie doit fournir les informations pertinentes au conseil des commissaires en huis clos.

9.6.3 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie ne peut toutefois transmettre la plainte écrite ni révéler l'identité du plaignant sauf avec l'autorisation de ce dernier.

9.6.4 Le conseil des commissaires peut alors décider de déposer, au nom de la commission scolaire, une action en inhabilité contre le commissaire, conformément à l'article 308 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

9.7 Rapport annuel du commissaire aux plaintes

9.7.1 À la fin de chaque année scolaire, le commissaire à l'éthique et à la déontologie dépose un rapport écrit au conseil des commissaires.

9.7.2 Le rapport doit faire état :

- du nombre de plaintes transmises,
- du nombre de plaintes recevables,
- du nombre d'enquête;
- du nombre de manquements;
- des sanctions qui ont été imposées;
- ne doit pas révéler l'identité des plaignants et des commissaires visés.

10.0 ACCESSIBILITÉ

10.1 La Commission scolaire doit rendre le « Code d'éthique et de déontologie » accessible au public en le publiant sur son site internet (web).

10.2 Le rapport annuel de la Commission scolaire doit obligatoirement faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par le commissaire à l'éthique et à la déontologie de déterminer s'il y a eu contravention, des décisions et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déçus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

10.3 Le « Code d'éthique et de déontologie » des commissaires est aussi accessible au secrétariat général de la Commission scolaire.

11.0 CONSERVATION DES DOCUMENTS

Tous les dossiers de plainte traités par le commissaire à l'éthique et à la déontologie sont conservés par le secrétaire général, conformément au calendrier de conservation adopté par le conseil des commissaires.

12.0 ENTRÉE EN VIGUEUR

12.1 Le présent règlement, adopté par le conseil des commissaires par sa résolution CC-085-08-09, abroge et remplace le règlement antérieur (RCP-002, adopté le 21 janvier 1998 par la résolution CP-06-98).

12.2 Le présent règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public de sa mise en vigueur et le jour d'entrée en fonction du commissaire à l'éthique, soit le 27 octobre 2009.



Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Une production du Service des communications
de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Le masculin est utilisé sans aucune discrimination
et uniquement dans le but d'alléger le texte.

www.csob.qc.ca

Dépôt légal- Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal- Bibliothèque et archives nationales du Canada, 2015

ISBN - 978-2-922328-14-1